

# AFFAIRES

LA GASPÉSIE DANS LE VENT!  
L'INDUSTRIE DES ÉOLIENNES PREND FORME PAGE 7



<b>S&amp;P/TSX</b> 12111,14 93,23 (+0,78%)
<b>TSX CROISSANCE</b> 2739,56 38,57 (+1,43%)
<b>QUÉBEC 30</b> 1176,16 2,02 (+0,17%)
<b>DOW JONES</b> 11279,97 9,68 (+0,09%)
<b>DOLLAR</b> <b>85,58 ¢ US</b> -0,24 ¢

**LE BUDGET DU QUÉBEC**

**Claude Picher**  
**La dette, c'est important**

La dette n'est pas si grave? Notre chroniqueur déboulonne trois arguments souvent entendus.

PAGE 2

**Michel Girard**  
**Québec ne fait pas de cadeau**

Québec ne peut prétendre, en indexant les tables d'impôt, qu'il accorde des baisses.

PAGE 5

**La ponction chez Hydro ne fera pas hausser les tarifs**

Le président Thierry Vandal se fait rassurant; il reçoit le budget «avec fierté».

PAGE 3

**LE CHIFFRE DU JOUR**

**+8%**  
De 1993 à 2001, les jeunes hommes (moins de 35 ans) qui sont retournés aux études afin d'obtenir un certificat postsecondaire, ont vu leur salaire grimper de 8% par rapport à celui des «non-diplômés».

**ENTREPRISE À FINANCER ?**  
COMPOSEZ MAINTENANT LE  
1 866 499 0334  
**Acquisition.biz**

## FOLIE AUTOUR DU BEIGNE



ÉMISSION	SOMMET DU JOUR	FERMETURE	VARIATION	NOMBRE DE TITRES ÉCHANGÉS
<b>27<sup>00</sup>\$</b>	<b>37<sup>99</sup>\$</b>	<b>33<sup>10</sup>\$</b>	<b>+22%</b>	<b>44,1</b> millions

## Tim Hortons fait fureur en Bourse

**MARTIN VALLIÈRES**  
**TORONTO**

Grosse bousculade à la Bourse de Toronto, hier, à propos de Tim Hortons. Et pas vraiment pour son café et ses beignes.

Pour cela, la vedette canadienne de la bouffe minute avait installé une caravane promotionnelle sur le parvis de l'Exchange

change Tower. C'est plutôt l'inscription en Bourse des actions du restaurateur minute dirigé d'Oakville, en Ontario, qui a provoqué toute une sensation sur le marché torontois.

« Le café est correct, les beignes aussi. Mais en ce qui concerne les nouvelles actions de Tim Hortons, mieux vaut attendre un peu. Il y a pas mal de hype à ce moment-ci », a résumé un financier qui sirotait un café et grillait une cigarette à l'entrée

de l'édifice de la Bourse, en milieu d'avant-midi, hier.

Plus tôt, des millions d'actions de Tim Hortons avaient changé de mains dès leur première demi-heure de transactions à Toronto.

Et des millions de plus à New York.

**Le volume culmine**  
En fin de séance, le volume aux deux Bourses a culminé à 44,1 millions d'actions.

C'est 15 millions de plus que les 29 millions d'actions de l'émission, ce qui suggère que des millions de titres ont été échangés à quelques reprises durant la journée.

Côté prix, les actions de Tim Hortons, émises à 27 \$, ont bondi jusqu'à 37,99 \$ dès la première demi-heure de transactions. Elles ont terminé la journée à 33,10 \$.

➔ Voir BEIGNES en page 4

## Lassonde se lance dans le vin

**JACQUES BENOIT**

Après le jus et l'huile d'olive, le vin!

Le fabricant et distributeur de jus de fruits Lassonde, qui vient de lancer la marque d'huile d'olive Olinnda, s'apprête à entrer également dans le marché du vin.

D'ici quelque semaines, en effet, l'entreprise de Rougemont commercialisera dans le réseau épiceries-dépanneurs cinq vins. Lesquels seront conditionnés en Tetra Pak d'une contenance de 1 litre, comme ses jus de fruits de marque Oasis, ce qui sera une nouveauté au Québec.

« Il y aura quatre vins rouges et un blanc », a précisé hier à La Presse Affaires le président et chef de la direction de la nouvelle division vins des

Industries Lassonde, nul autre que l'ex-président de la SAQ Jocelyn Tremblay.

Les cinq vins seront vendus à prix populaire, entre 9,90 \$ et 11,45 \$ le litre avant taxes.

Compte tenu de l'importance du réseau de distribution de Lassonde, ils seront distribués dans l'ensemble de ce réseau, lequel compte environ 9000 points de vente au Québec.

« Il y a deux façons de faire le commerce du vin, souligne Jocelyn Tremblay, qui fut PDG de la SAQ pendant 12 ans. Soit on investit dans le marketing, soit on investit dans le jus. »

Sans négliger l'effort publicitaire qui devra suivre, la nouvelle division des Industries Lassonde, Vins

Arista, a d'abord investi dans la qualité des produits, dit-il en substance.

« On n'a pas lésiné sur la qualité, affirme-t-il. Pierre-Paul Lassonde, le PDG, dit toujours : *Tout ce que je conditionne, je veux être capable de le boire en tout temps.* »

Il poursuit : « Mon intention est de confondre les sceptiques. »

Lassonde s'est donc tourné vers des fournisseurs de qualité, notamment les groupes Philippe de Rothschild et Duboeuf, de France, dit-il.

Le seul blanc sera un vin de Pays d'Oc, du cépage chardonnay, et il y aura un autre vin de Pays d'Oc, mais rouge celui-là.

➔ Voir VIN en page 4



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE  
Lassonde veut vendre du vin dans des contenants Tetra Pak, comme pour le jus OASIS.

Acheter un concurrent,  
faire une alliance stratégique,  
conquérir un nouveau marché,  
imaginez les possibilités.

1 866 870-0437  
www.investquebec.com



## REPÈRES

DOLLAR CANADIEN

**85,58** cUS

VARIATION -0,24 c

**0,7116** €

VARIATION -0,0057 €

SOMME REQUISE POUR ACHETER

UN DOLLAR US **1,1685** \$UN EURO **1,4053** \$

## AUTRES DEVICES

Australie	dollar	0,8274
Chine	renminbi	0,1454
Grande-Bretagne	livre	2,0340
Hong Kong	dollar	0,1505
Inde	roupie	0,0261
Japon	yen	0,0099
Mexique	peso	0,1074
Norvège	couronne	0,1762
Nouvelle-Zélande	dollar	0,7103
Suède	couronne	0,1504
Suisse	franc	0,8907

## PÉTROLE

(WTI, contrat terme rapproché)

**63,96** \$USVARIATION **0,54** \$USLight Sweet crude **64,26** \$USNorth Sea Brent **62,69** \$US

## OR (NY Gold)

**560,00** \$USVARIATION **+9,90** \$US

## LE « CROCODILE » EST TRISTE

PARIS — Bernard Lacoste, qui avait été le grand patron de la célèbre marque de vêtements « au crocodile » pendant plus de 40 ans, s'est éteint mardi à Paris à l'âge de 74 ans.

Il avait remis les rênes de la compagnie fondée par son père, le joueur de tennis français René Lacoste, à son frère Michel l'an dernier.

Son décès a été annoncé cette semaine par la compagnie.

Surnommé « le crocodile » par les journalistes sportifs, René Lacoste, avait eu l'idée d'apposer un petit reptile vert sur ses chandails et avait repris le logo au moment de lancer sa marque de vêtements.

Son fils Bernard a par la suite transformé l'entreprise en un imposant groupe d'affaires, en investissant non seulement dans les t-shirts, mais aussi dans le parfum, les chaussures, les montres et les lunettes.

Lacoste a maintenant un chiffre d'affaires annuel d'environ 1,3 milliard d'euros (1,8 milliard de dollars canadiens).

La cause du décès de Bernard Lacoste n'a pas été précisée, mais un porte-parole de la compagnie a indiqué qu'il souffrait d'une maladie sérieuse depuis plus d'un an.

- PC

## LES BOURSES DANS LE MONDE

	FERMETURE		VARIATION	
	NET	EN %	NET	EN %
<b>AMÉRIQUE DU NORD/SUD</b>				
NASDAQ	2312,82	12,67	0,55	
S&P 500 (New York)	1302,95	1,28	0,10	
Mexico Bolsa	19339,30	83,43	0,43	
Brazil Bovespa Stock	37577,05	103,20	0,28	
<b>EUROPE/AFRIQUE</b>				
DJ Euro Stoxx 50 P	3548,68	17,31	0,49	
FTSE 100 (Angleterre)	6036,30	46,20	0,77	
CAC 40 (France)	5218,71	23,93	0,46	
DAX (Allemagne)	5973,14	26,03	0,44	
IBEX 35 (Espagne)	11954,40	48,20	0,41	
Milan MIB30 (Italie)	38233,00	-23,00	-0,06	
Amsterdam Exchanges	472,07	1,32	0,28	
OMX (Stockholm)	1063,74	9,20	0,87	
Swiss Market (Suisse)	8045,08	20,98	0,26	
<b>ASIE/PACIFIQUE</b>				
NIKKEI 225 (Japon)	16560,87	71,50	0,43	
Hang Seng (Hong Kong)	15716,46	-54,71	-0,35	
S&P/ASX 200 (Australie)	5040,10	4,80	0,10	

## QUÉBEC LE BUDGET 2006-2007



PHOTO CLÉMENT ALLARD, PC

Sous un gouvernement péquiste, Hydro-Québec ne serait pas appelée à éponger la dette. Il financerait plutôt l'éducation postsecondaire, a fait savoir hier le chef péquiste, André Boisclair.

## Boisclair mettrait Hydro-Québec au service de l'éducation

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le chef du Parti québécois, André Boisclair, se prononce en faveur de la création du Fonds des générations pour rembourser la dette, mais il s'oppose aux moyens pris par le gouvernement Charest pour le financer.

Sous un gouvernement péquiste, Hydro-Québec ne serait pas appelée à éponger la dette. Il financerait plutôt l'éducation postsecondaire, a prévenu André Boisclair.

En conférence de presse, il a tourné en ridicule l'investissement de 74 millions prévu cette année au fonds alors que la dette gonflera de 3 milliards au cours la même période. « C'est le fonds des illusions », a-t-il lancé.

S'il est élu, André Boisclair ne mettra pas la hache dans le Fonds des générations créés dans le bud-

get Audet. Mais il y versera les revenus tirés d'une croissance économique supérieure à 2,5 %, une proposition qu'il a avancée lors de la course au leadership.

« Si on l'avait appliquée dans les 10 dernières années, ça aurait donné un rendement de 3 milliards de dollars, ce qui n'est pas négligeable », a-t-il affirmé.

Le gouvernement Charest a plutôt choisi de grossir le fonds principalement par des droits hydrauliques payés par Hydro-Québec. Une erreur, selon M. Boisclair. Le chef péquiste croit plutôt que ces droits devraient servir à financer le réseau de l'éducation postsecondaire, qui crie famine.

André Boisclair déplore aussi l'absence de stratégies du gouvernement Charest en vue de régler le déséquilibre fiscal. « Le gouvernement du Québec nous an-

nonce de vagues négociations, mais aucune proposition concrète n'est sur la table. Il nous manque toujours l'équivalent de 3 milliards de dollars par année. »

André Boisclair croit qu'il est « illusoire de faire des progrès significatifs sur la question de la dette » tant et aussi longtemps que le déséquilibre fiscal n'est pas réglé.

Selon lui, le gouvernement Charest a fait de la dette une priorité pour faire oublier les baisses d'impôt qu'il a promises.

## Développement économique

André Boisclair a insisté sur le manque de soutien au développement économique dans le budget Audet, à l'heure où la croissance économique du Québec est « anémique ». L'écart se creuse à ce chapitre entre le Québec et l'On-

tario, a-t-il noté. « En 2005, seule Terre-Neuve a fait pire que nous en terme de croissance du produit intérieur brut. »

Par ailleurs, André Boisclair n'entend pas amender le programme de son parti et renoncer à sa promesse de tenir un référendum le plus tôt possible dans un prochain mandat, comme le réclame l'ancien ministre Jean-François Simard. Ce dernier a dit cette semaine que cet engagement est « irresponsable ».

Jean-François Simard a aussi demandé à M. Boisclair de ramener dans son programme le partenariat avec le reste du Canada. Pas question, dit le chef péquiste. Il y aurait un « partenariat particulier » avec le reste du Canada, mais « ce partenariat ne serait pas une condition à l'accession du Québec à sa souveraineté ».

## La dette, c'est important



CLAUDE PICHER

## LA VIE ÉCONOMIQUE

Le ministre des Finances, Michel Audet, a décidé de s'attaquer de front à la dette publique. Le Québec traîne en effet une lourde dette de 118 milliards. Compte tenu de leur capacité de payer, les Québécois sont deux fois plus endettés que les autres Canadiens. La dette québécoise atteint en effet 43 % du PIB, contre une moyenne de 20 % dans les autres provinces. Cette année, le seul paiement des intérêts gèrera 7,5 milliards. On ne peut que rêver à tout ce qu'on pourrait faire avec cet argent.

Pourtant, il ne manque pas de gens pour dire que le ministre se trompe de priorité. Particulièrement dans les milieux particuliers, on fait valoir que M. Audet tente de créer une « psychose de la dette », alors que le problème n'est pas si grave que cela. Ce raisonnement s'appuie principalement sur trois arguments. Voyons cela de plus près.

**1- Un endettement correspondant à 44 % du PIB est moins excessif qu'il n'y paraît. Aux États-Unis, par exemple, la dette publique atteint 64 % du PIB. Et que dire de l'Italie, à 123 %, et du Japon, à 156 % ?**

Cet argument est carrément fallacieux. Le chiffre de 44 % ne concerne que la dette du gouvernement québécois, tandis que ceux des trois pays comprennent les dettes de l'ensemble des administrations publiques.

Pour comparer les comparables, il faudrait aussi tenir compte, dans le cas du Québec, des dettes des municipalités, commissions scolaires, hôpitaux, sociétés d'État (dont

la substantielle dette d'Hydro-Québec). En tenant compte de tout cela, le dette publique québécoise grimpe à 61 % du PIB.

Ce n'est pas tout. Les Québécois, comme tous les autres Canadiens, sont aussi responsables de leur part de la dette fédérale, ce qui vient ajouter 114 milliards à leur fardeau. Ainsi, si on tient compte de l'ensemble des administrations publiques, les Québécois sont endettés à hauteur de 103 % de leur PIB. Ça commence à être pas mal pire que les États-Unis.

D'autre part, les États-Unis disposent d'une prodigieuse capacité fiscale. S'ils voulaient éliminer leur énorme déficit budgétaire de 423 milliards, premier geste à faire pour freiner le gonflement de la dette, il leur suffirait d'imposer une taxe de vente nationale de 7 % pendant

est ainsi passée de 98 à 118 milliards, et elle atteindra 123 milliards en 2008. Pourtant, si on mesure la dette par rapport au produit intérieur brut (PIB), on voit que la proportion passe de 52 % en 1998, à 43 % cette année, et qu'elle baissera à 41 % dans deux ans.

Tout compte fait, les Québécois sont donc en meilleure posture maintenant qu'en 1998, même si la dette continue d'augmenter. Cela tient au fait que l'endettement, une fois le déficit éliminé, augmente moins rapidement que la croissance économique. Il est donc vrai que la dette se résorbe d'elle-même.

Toutefois, rien ne garantit que la croissance économique québécoise se maintiendra au même rythme dans les années à venir. Le Québec connaît un déclin démographique grave, ce qui aura un impact négatif

## Si on tient compte des créanciers internationaux, ce serait donc près de 30 % des intérêts de 7,5 milliards qui quittent définitivement le Québec.

sur le marché du travail et sur la productivité. La croissance économique ralentira et les recettes budgétaires diminueront.

En attendant, le gouvernement devra continuer à engloutir 7,5 milliards et plus par année pour payer ses intérêts. En cas de récession ou de hausse des taux d'intérêt, le Québec devra recommencer à emprunter pour payer l'épicerie.

Dans ces conditions, se fier uniquement à la croissance pour maîtriser la dette apparaît comme un pari hautement risqué, pour ne pas dire irresponsable.

**3- Les intérêts sont versés à des institutions québécoises comme la Caisse de dépôt ou le Mouvement Desjardins, ou encore aux particuliers qui achètent des obligations d'épargne. On n'a donc pas à s'inquiéter parce que l'argent reste au Québec et est dépensé au Québec.**

Cet argument repose en grande partie sur du vent, pour la bonne raison que personne, même au minis-

tère des Finances, ne sait quelle portion de la dette est détenue par des non résidents.

On peut toutefois avancer un ordre de grandeur. La Banque du Canada publie régulièrement une ventilation des titres et emprunts émis par le gouvernement canadien. On y apprend que 12 % de la dette fédérale est détenue par des non résidents. Or, le Québec a toujours été très actif sur les marchés internationaux, beaucoup plus que le fédéral, en fait. Les spécialistes du marché pensent que la proportion de la dette québécoise détenue à l'étranger est sensiblement supérieure à celle du fédéral. Soyons prudent, et supposons qu'elle se situe aussi à 12 %.

Restent 88 %. S'il est possible de départager les créanciers résidents et non résidents du Canada, c'est le contraire dans le cas des provinces, parce que celles-ci écoulent leurs titres partout au Canada, et que les obligations s'échangent librement sur le marché secondaire.

D'énormes caisses de retraite de l'extérieur du Québec, comme Teachers' (la plus grosse caisse au Canada) et OMERS, sont également d'importants créanciers du gouvernement québécois. D'autre part, les institutions financières ayant un siège social à Montréal, comme la Banque Royale et la Banque de Montréal achètent des titres québécois pour les revendre à leurs clients, et on peut certainement penser qu'une importante proportion d'acheteurs provient des autres provinces.

Quant à la Caisse de dépôt, même si elle arrive en tête des créanciers du gouvernement, elle ne détient que 9 % de la dette.

À tout prendre, on peut supposer, de façon très prudente, qu'entre 15 % et 20 % de la dette publique québécoise est entre les mains de créanciers des autres provinces. Si on tient compte des créanciers internationaux, ce serait donc près de 30 % des intérêts de 7,5 milliards qui quittent définitivement le Québec.

# QUÉBEC LE BUDGET 2006-2007

## FONDS DES GÉNÉRATIONS

# «Aucun effet sur les tarifs», dit Hydro

MARIE TISON

La ponction de 500 millions de dollars effectuée auprès d'Hydro-Québec pour alimenter le Fonds des générations n'aura pas d'impacts sur les tarifs d'électricité.

C'est l'assurance qu'a donnée hier le grand patron d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, au lendemain du dépôt du budget Audet.

Il a expliqué qu'Hydro-Québec fera face à cette charge additionnelle en accélérant la mise en service de divers projets hydroélectriques.

« C'est un très beau défi qu'Hydro-Québec entend relever avec fierté », a affirmé le président et chef de la direction de la société d'État, après avoir écouté le discours prononcé hier par le ministre des

liards, pourrait être mis en service d'ici la fin de l'année, soit un an plus tôt que prévu. Le chantier du mégaprojet Eastmain-1A, qui comprend la dérivation de la rivière Rupert, pourrait être lancé d'ici la fin de l'année. D'autres importants projets sont à l'étude, comme le complexe de la rivière La Romaine.

« Nous allons plancher, nous allons regarder toutes les possibilités d'accélération de projets de cette nature-là pour générer les revenus additionnels qui vont nous permettre de compenser la charge additionnelle qui apparaît aujourd'hui », a-t-il déclaré aux journalistes.

### Audet s'explique

Le ministre Audet s'est présenté devant la chambre de commerce du Montréal métropolitain hier pour exposer les grandes lignes de son budget, à commencer par le fameux Fonds des générations.

« L'Alberta a l'or noir; au Québec, nous avons l'or bleu, a-t-il déclaré à son auditoire. C'est une richesse qui nous appartient. Il faut la protéger, la préserver au profit de notre plus grande richesse, notre jeunesse. »

Il a soutenu que la création du fameux Fonds des générations constituait un signal, soit la fin de la récréation de l'endettement.

Le ministre a également tenu à souligner les mesures budgétaires qui touchaient particulièrement Montréal, comme les sommes mises de côté pour le transport en commun et les grands projets hospitaliers.

La présidente et chef de la direction de la chambre de commerce, Isabelle Hudon, a bien accueilli le budget Audet, surtout compte tenu de la mince marge manoeuvre du gouvernement.

Elle a toutefois mis un bémol en déplorant l'absence d'argent neuf pour les universités.

« Leurs besoins sont criants et dans une économie basée sur le savoir, c'est un atout que nous n'avons pas les moyens de négliger », a-t-elle déclaré tout juste avant le début de l'allocation de M. Audet.

Celui-ci a promis que le gouvernement québécois investira plus d'argent dans les universités lorsqu'il en arrivera à une entente avec Ottawa sur une augmentation des transferts fédéraux.



Le ministre des Finances Michel Audet était de passage à Montréal, hier, pour exposer les grandes lignes de son budget, dont la création du Fonds des générations.

### « C'est un très beau défi qu'Hydro-Québec entend relever avec fierté. »

Finances Michel Audet devant la chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Dans son budget, le ministre Audet a créé un Fonds des générations qui servira à rembourser la dette de la province. Ce fonds sera surtout alimenté par des redevances hydrauliques que devra verser Hydro-Québec.

En 2006-2007, cette taxe sur l'eau coûtera 74 millions de dollars à la société d'État, mais elle augmentera rapidement pour dépasser les 500 millions dès 2008-2009.

M. Vandal a noté hier que c'est Hydro-Québec Production qui versera cette somme, et non pas Hydro-Québec Distribution, qui distribue l'électricité aux clients.

« Parce que c'est Hydro-Québec Production, ça n'aura aucun effet sur les tarifs, ni à court terme, ni à moyen terme, ni à long terme », a-t-il assuré.

Il a soutenu qu'Hydro-Québec pourra compter sur plusieurs atouts pour faire face à la charge additionnelle, à commencer par un contexte de marché favorable, surtout sur les marchés d'exportation. La société pourra profiter des occasions que représente un tel marché en accélérant ses projets hydroélectriques.

Il a noté que le barrage Eastmain-1, un important projet de 2 mil-

### Les tarifs d'Hydro grimperont, selon Desjardins

Le paiement de redevances hydrauliques par Hydro-Québec pour réduire la dette du Québec entraînera inévitablement des augmentations de tarifs, croient des économistes du Mouvement Desjardins. « Il serait illusoire de croire que l'instauration de redevances pour Hydro-Québec ne se répercuteront pas sur sa rentabilité, ont écrit les économistes du Mouvement. Au bout du compte, la Régie de l'énergie pourrait se trouver très bientôt dans l'obligation de procéder à une hausse des tarifs d'électricité afin de s'assurer de la rentabilité d'Hydro-Québec et de ses composantes. ». Le Soleil

# Des munitions pour les Américains

## L'aide de Québec à l'industrie forestière ravive le conflit sur le bois d'oeuvre

DENE MOORE  
PRESSE CANADIENNE

En plus de décevoir les représentants de l'industrie forestière québécoise, l'aide financière de 925 millions, annoncée pour ce secteur jeudi dans le budget provincial, a ravivé le conflit sur le bois d'oeuvre avec les Américains.

« Nous croyons qu'il s'agit d'une autre subvention scandaleuse du Canada », a affirmé hier Barry Cullen, directeur général de Coalition For Fair Lumber Imports.

Le gouvernement a promis 436 millions pour la sylviculture et les initiatives de réduction de coûts. De cette somme, 100 millions sont prévus sous la forme de crédits d'impôt pour la construction de chemin forestiers tandis que 120 millions sont destinés à un crédit d'impôt sur le capital de 15 % pour les investissements qui seront faits au cours des trois prochaines années.

Une somme supplémentaire de 44 millions sera aussi mise de côté pour des programmes d'aide aux employés du secteur, tandis que 20

millions sont prévus pour des prêts aux petites et moyennes entreprises.

À partir d'une autre enveloppe, le gouvernement versera aussi 425 millions sous forme de prêts. Une partie de cette somme, soit 350 millions, sera destinée à des entreprises qui ont payé des droits de douanes ou des frais compensatoires aux autorités américaines.

« Nos forêts constituent une remarquable source de richesse. Mais cette ressource a aussi un besoin urgent de renouvellement, a déclaré jeudi le ministre des Finances, Mi-

chel Audet, lors de son discours du budget. Certaines compagnies sont menacées dans le contexte actuel et le gouvernement a décidé de répondre par des mesures énergiques. »

M. Cullen a affirmé que l'aide financière est l'équivalent des subventions gouvernementales qui ont déclenché le conflit canado-américain sur le bois d'oeuvre, qui dure depuis quatre ans.

« Il est très difficile de concurrencer un secteur que les gouvernements canadiens soutiennent de toutes parts », a-t-il dit.

## Partez en mai et économisez plus de 35 %.

### Une offre à ne pas manquer !

RÉSERVEZ AVANT LE 29 MARS 2006\*. Aller simple de Montréal à partir de :

<b>77 \$</b> TORONTO	<b>109 \$</b> HALIFAX	<b>119 \$</b> ST. JOHN'S • WINNIPEG	<b>121 \$</b> MONCTON	<b>127 \$</b> CHARLOTTETOWN
<b>139 \$</b> ORLANDO	<b>149 \$</b> LAS VEGAS	<b>173 \$</b> CALGARY	<b>173 \$</b> EDMONTON	<b>191 \$</b> VANCOUVER

Réservez sur [westjet.com](http://westjet.com) ou communiquez avec votre agent de voyages pour accumuler des milles de récompense AIR MILES. Pour tout renseignement, composez le 1 877 956 6982.

Décollez plus vite!  
Demandez votre carte des maintenant.  
1 800 263-2263

\* Pour les destinations canadiennes, les tarifs s'appliquent aux réservations effectuées avant le 29 mars 2006 pour les départs entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 mai 2006. Pour les destinations américaines, les tarifs s'appliquent aux réservations effectuées avant le 29 mars 2006 pour les départs avant le 30 juin 2006. Les tarifs annoncés incluent déjà le rabais de 35 %. Le rabais s'applique aux tarifs réguliers de WestJet les plus bas. Achat préalable requis. Sièges en nombre limité et pouvant ne pas être disponibles sur tous les vols. Nouvelles réservations seulement. Les taxes additionnelles, les frais et les suppléments sont en sus, s'il y a lieu. Non remboursable. Offre pouvant être combinée avec d'autres tarifs. Tarifs pour aller simple. Visitez [westjet.com](http://westjet.com) pour plus de détails. MD/MC Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Inc., WestJet et la Banque de Montréal.

# LA PRESSE AFFAIRES

## DILBERT



### À BIEN Y PENSER...

« La nécessité rend brave même le timide. »

— Salluste, historien

### POUR NOUS JOINDRE

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9  
lpa@lapresseaffaires.com

## SUDOKU

	6		5	2				3
				7	8			5
8	2					6		
		6	1		5		4	
	4		3			1		9
		9						
			4	5	9	3		
							2	
		3		1			6	7

Niveau de difficulté : DIFFICILE

0246

### Solution du dernier sudoku

5	4	7	8	1	9	6	3	2
2	1	8	6	7	3	9	4	5
6	9	3	5	4	2	1	7	8
8	2	4	7	6	5	3	9	1
7	5	9	2	3	1	4	8	6
3	6	1	9	8	4	2	5	7
4	3	2	1	5	7	8	6	9
9	7	6	3	2	8	5	1	4
1	8	5	4	9	6	7	2	3

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com) ou écrivez-nous à [info@les-mordus.com](mailto:info@les-mordus.com)

Par Fabien Savary 0245

# Tembec doit payer pour des terres dégarnies

## BLOOMBERG

Tembec, premier producteur de pulpe au Canada, doit verser 3,1 millions à Calvin Forest Products pour cause de fausse représentation dans le cadre d'un contrat d'exploitation forestière, a statué la Cour d'appel de l'Ontario.

Le tribunal renversait ainsi une décision d'un juge de première instance.

Calvin Forest fait de l'exploitation forestière près de Mattawa, en Ontario.

Dans les années 90, Calvin et Tembec ont signé une entente selon laquelle Calvin achèterait de l'équipement pour se moderniser et Tembec fournirait des terres forestières pour la coupe du bois dont il aurait besoin.

Calvin, une société privée, a poursuivi Tembec en 2001, ar-

quant que les terres manquaient de bois à couper.

Un jury s'est dit d'accord avec cet argument et a accordé 3,1 millions à Calvin.

Toutefois, Roydon Kealy, juge à la Cour supérieure de l'Ontario, a rejeté le verdict du jury pour manque de preuve. La Cour d'appel a renversé cette décision le 17 mars dernier, soutenant «que la preuve démontre un cas

d'assertion négligente à sa face même».

«Cela s'est traduit par un désastre financier pour Calvin», a écrit le juge Jean-Marc Labrosse, de la Cour d'appel, à propos de la transaction.

Ce dernier jugement rendu par un comité de trois juges a été publié jeudi sur le site Web de la Cour.

Au cours du trimestre terminé

le 24 décembre dernier, la perte de Tembec a atteint 74,9 millions, ou 88 cents par action, cinquième perte trimestrielle d'affilée.

Les coûts de la compagnie grimpent et celle-ci a fermé des usines de pâtes non rentables.

Hier, le titre de Tembec a gagné 2 cents à 1,71\$ à la Bourse de Toronto. L'action a chuté de 72% au cours de la dernière année.

# Tim Hortons fait fureur

## BEIGNES

suite de la page 1

C'est tout de même 22 % de plus que le prix d'émission, attribuant du coup une valeur boursière de 6,25 milliards à Tim Hortons.

Pas mal pour une entreprise devenue célèbre au Canada pour ses gros cafés « double-double » et ses bouchées pâtisseries « Timbits », inspirées des trous de beigne.

D'ailleurs, l'arrivée en Bourse de Tim Hortons a suscité tout un battage médiatique au Canada anglais ces dernières semaines.

En Ontario surtout, sa province d'origine.

D'autant que le cofondateur de Tim Hortons à Hamilton, il y a 42 ans, était alors un hockeyeur-vedette des Maple Leafs de Toronto,

« Tim Hortons a beau fonctionner au Canada comme une véritable planche à billets, rien n'indique qu'elle pourra se faire une place aux États-Unis. »

puis de leurs rivaux, les Sabres de Buffalo.

Décédé dans un accident d'auto en 1974, Tim Horton n'a pu participer à l'essor considérable de son commerce de café et de beignets.

Mais il n'en a fallu pas plus pour entretenir une légende. Et susciter une croissance forte, surtout depuis l'achat de Tim Hortons en 1995 par Wendy's International, grande entreprise américaine de bouffe-minute.

Wendy's a payé l'équivalent de 450 millions US pour Tim Hortons. Cette filiale a grossi jusqu'à compter pour le tiers du chiffre d'affaires de toute l'entreprise.

Mais 11 ans plus tard, Wendy's encaisse gros avec sa revente progressive de Tim Hortons. Au moins 10 fois sa mise initiale, selon des estimations d'analystes.

Les premières actions cotées en Bourse depuis hier représentent environ 17 % du capital-actions total de Tim Hortons.

Wendy's prévoit se départir du

reste au cours des prochains trimestres, un apport bienvenu pour une entreprise dont la principale marque est en déclin.

D'ailleurs, tout indique que Wendy's profitera bien plus de l'inscription de Tim Hortons en Bourse que les nombreux investisseurs qui se sont précipités pour acheter des actions, hier.

C'est aussi l'avertissement servi par des analystes du secteur du commerce de détail.

Pour l'essentiel, ils croient encore au potentiel de croissance de Tim Hortons, mais pas nécessairement au rythme fort des récentes années.

La chaîne compte 2597 établissements au Canada, dont 308 au Québec. Ses dirigeants prétendent qu'il y a encore place pour 1000 à 1500 franchises additionnelles au Canada.

« Tim Hortons est une marque bien établie dans le marché de la resto-minute au Canada. Mais elle a encore un bon potentiel de croissance, au Québec et dans l'Ouest notamment », selon l'analyste, Christopher Sears, de la firme montréalaise MacDougall, MacDougall & MacTier.

Quant au marché américain, le potentiel de croissance est attrayant, sinon crucial pour l'avenir de Tim Hortons. Mais il est aussi parsemé d'embûches, puisque la concurrence est féroce avec des chaînes établies comme Dunkin' Donuts, Krispee Kreme et Starbucks.

« Tim Hortons a beau fonctionner au Canada comme une véritable planche à billets, rien n'indique qu'elle pourra se faire une place aux États-Unis », avertit Keith Davis, analyste en commerces de détail chez Farr Miller, à Washington.

Ces dernières années, Tim Hortons a implanté 299 commerces dans 10 États américains du nord-est. Ses dirigeants souhaitent en avoir 500 d'ici la fin de 2008.

Mais pour le moment, les résultats des établissements américains de Tim Hortons laissent à désirer par rapport à leurs aînés canadiens.

L'an dernier, d'ailleurs, l'entreprise a dû biffer de ses bénéfices quelques dizaines de millions de dollars pour des fonds de commerce dépréciés en Nouvelle-Angleterre.

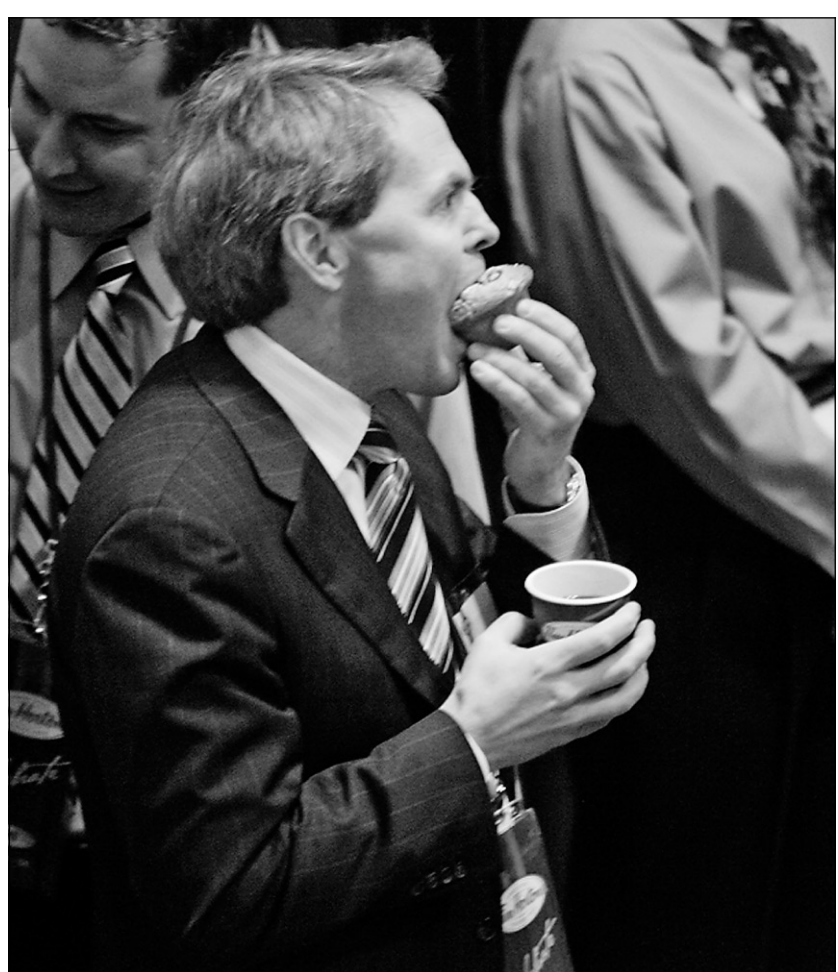


PHOTO NORM BETTS, BLOOMBERG

Pour célébrer son inscription en Bourse, Tim Hortons a distribué café et beignes en quantité aux courtiers.

## TIM HORTONS EN UN COUP D'ŒIL

Siège social : **Oakville, Ontario**

Actionnaire principal : **Wendy's International (83%)**

Activités : **chaîne de détaillants franchisés de café, beignes et bouffe-minute** (2597 au Canada dont 305 au Québec ; 288 aux États-Unis)

RÉSULTATS FINANCIERS :	2003	2004	2005
Revenus totaux/franchisés (milliards \$)	2,74	3,18	<b>3,43</b>
Revenus directs (milliards \$)	1,17	1,34	<b>1,48</b>
Bénéfice net (millions \$)	156	205	<b>191</b>
Bénéfice net par action	0,98\$	1,28\$	<b>1,19\$</b>

Actif :	<b>1,67 milliard</b>
Fonds de roulement (actif c.t./passif c.t.) :	<b>123,5 millions</b>
Avoir des actionnaires :	<b>740 millions</b>
Valeur boursière :	<b>6,25 milliards (THI, Toronto)</b>
Multiple cours/bénéfice récent :	<b>27 fois</b>

Source : Tim Hortons Inc., Bloomberg, Bourse de Toronto

# Lassonde se lance dans le vin

## VIN

suite de la page 1

S'y ajouteront les vins rouges suivants : un IGT (l'équivalent d'un vin de pays français) d'Italie, un vin de Tempranillo, d'Espagne, et enfin un vin de Malbec, d'Argentine.

### Le Tetra Pak

Lassonde est la seule entreprise canadienne à avoir les équipements voulus pour conditionner des liquides en Tetra Pak sous licence, puisqu'il s'agit d'une invention suédoise.

« C'est un emballage à plusieurs couches, souligne Jocelyn Tremblay. C'est un laminé de polyéthylène, de carton et d'aluminium. Et il y a une couche de

polyéthylène qui fait barrage à l'oxygène. »

L'oxygène, comme on sait, est l'un des principaux ennemis du vin puisque celui-ci s'oxyde (comme une pomme pelée) et se détériore si l'oxygène est en mesure de l'attaquer.

Or, selon M. Tremblay, des tests qui ont été menés à la SAQ avec des vins conditionnés en Tetra Pak et les mêmes vins embouteillés de façon conventionnelle, ont montré que ceux des Tetra Pak étaient « en meilleur état que les autres après un an ».

Des vins conditionnés de la sorte, ce sera une nouveauté pour le Québec, mais ça ne l'est pas dans un pays comme l'Italie, souligne-t-il, où 20 % des vins consommés sont commercialisés en Tetra Pak.

Les Industries Lassonde disposent à leurs installations de Rougemont, en Montérégie, de trois équipements Tetra Prisma (environ 5 millions de dollars l'appareil) fabriqués par l'entreprise suédoise.

« Lassonde a l'expertise voulue pour conditionner les liquides. Elle en conditionne l'équivalent de 30 millions de caisses de neuf litres par année », indique Jocelyn Tremblay.

Et, ajoute-t-il, il est plus facile de conditionner du vin que des jus de fruits, car « le vin est plus stable ».

Les vins de Lassonde seront commercialisés sous la marque Bistrot Mundo, « d'ici quelques semaines », a confirmé à *La Presse Affaires* Richard Couture, vice-

président, recherche et développement, de la filiale A. Lassonde, mais sans vouloir être plus précis.

Geloso, qui s'était retirée du marché, vient d'y revenir, les deux grands acteurs dans le réseau épiceries-dépanneurs étant à l'heure actuelle Vincor, qui y commercialise dans les 2,3 millions de caisses de neuf litres, et la Maison des Futailles, avec 1,2 million de caisses.

Vincor est une société à capital ouvert, tandis que la Maison des Futailles appartient pour 50 % à la SAQ et pour les autres 50 % au Fonds de Solidarité de la FTQ.

En 2004, enfin, le bénéfice net des Industries Lassonde a atteint 12 millions, pour un chiffre d'affaires de 262 millions.

## Québec met un frein au fonds régional de Desjardins

Le gouvernement du Québec vient de mettre un frein au fonds de développement du Mouvement Desjardins, appelé Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD). Depuis la constitution de CRCD en 2001, le gouvernement accorde aux particuliers qui achètent des actions du fonds un crédit d'impôt équivalant à 50% de l'investissement. Le crédit pouvait atteindre un maximum de 1250\$. Hier, dans son budget, Michel Audet a annoncé une réduction du crédit à 35% de l'investissement, soit un maximum de 875\$.

Si le crédit avait été maintenu à 50%, il en aurait coûté 560 millions au gouvernement au cours des cinq prochaines années. La réduction à 35% lui permettra donc d'économiser environ 168 millions sur cinq ans. Francis Vaillès

**700**  
**Affaires**

**710 OCCASIONS D'AFFAIRES**  
**CONCEPT FINANCIER "TOP" NIVEAU**  
en communication, rev. 200 000\$ et plus  
514-897-8999  
**INVENTAIRE** club vidéo à vendre, plus de 11 000 titres différents VHS/DVD avec présentoirs. Clément 819-583-0405  
**PROMOTEUR** recherche entrepreneur en construction avec R.B.Q. et plan de garantie. Association ou autre. 514-254-3298.

**WWW.DAYTRADERCANADA.COM**  
**Devenez Daytrader** cours professionnel de 7 jours • Accès direct NASDAQ, NYSE, TSX • Maison/bureau, temps plein/partiel • Contrôle du risque à 100% • 60h de cours dont 40h de temps réel • Manuel 400 pages • Ordinateur & logiciels fournis • **Le cours à Montréal est du 13 au 19 mai 2006.**  
•(514) 522-7510 •(866) 522-7510•

**714 FRANCHISES**  
**FRANCHISES DANS LE DOMAINE DE LA CUISINE ET DE DÉCORATION**  
Magasins existants dans centres commerciaux: Châteauguay, Galeries Rive-Nord (Repentigny) Mail Champlain (Brossard), Duvernay  
Contactez M. Blanchard  
BUR.: 514-341-4000 #24, CELL.: 514-992-5731

**Casey's**  
grill • bar  
La chaîne de Restaurants Prime, l'un des chefs de file parmi les chaînes de restaurants au Canada et qui a été reconnue pendant six années consécutives comme l'une des 50 entreprises canadiennes les mieux gérées, est à la recherche d'investisseurs et de franchisés potentiels pour un projet d'expansion au Québec. Nous donnerons un aperçu de notre vision lors d'une présentation le mercredi 29 mars 2006 à 19 h, à Boucherville, devant un nombre limité de candidats. Si vous désirez recevoir une invitation à cette soirée spéciale, veuillez communiquer avec N. Paraschuk de notre bureau de Mtl au (514) 352-6777, poste 12. Des cocktails et des hors-d'oeuvres seront servis.

**715 FINANCEMENT**  
**1RE-2e HYP.** rés. comm. ind. balance vente Dencol 514-342-1356 (agent protégé)  
**HYPOTHÈQUE PRIVÉE**, aucun impact sur votre dossier de crédit. Taux compétitif.  
Y. **Rudolphe (514) 362-8008**  
**Rudolf Patrimoine Conseil**, ctrr imm. Agréé

**PRÊTEUR PRIVÉ**, 1ière, 2e hypothèque, cas spéciaux, promoteurs etc. 50 000\$ à 2 millions. **514 609-2985** Acceptation rapide.

**716 SERVICES SPÉCIALISÉS**  
**INCORPORATIONS!** Constituer une cie pour 99\$ + frais. Cie fédérale ou québécoise. Recherche de nom NUANS 22\$. Minutes annuelles 50 \$/an, mise à jour corporatif. [www.CentreCorporatif.ca](http://www.CentreCorporatif.ca) 1-866-906-2677

# QUÉBEC LE BUDGET 2006-2007

## Québec n'a pas fait de cadeau



**MICHEL GIRARD**  
**FINANCES**  
**PERSONNELLES**

Sur toutes les tribunes où il a été appelé à défendre son budget, le ministre Michel Audet a laissé entendre que l'indexation du régime fiscal faisait bel et bien partie des réductions d'impôt que le gouvernement Charest a accordées aux Québécois depuis 2004.

Et le ministre Audet évalue ces réductions de l'impôt des particuliers (par l'entremise de l'indexation des tables d'impôt) à près de 1,2 milliard de dollars pour l'ensemble des années allant de 2004 à 2007.

Sur quoi se base le ministre pour qualifier l'indexation de ses tables d'impôt de cadeau fiscal ?

Réponse des sous-ministres adjoints Réal Tremblay et Luc Monty, du ministère des Finances : chaque année, le ministre des Finances est entièrement libre d'indexer ou pas les tables d'impôt des particuliers. Par conséquent, lorsqu'il le fait, comme c'est le cas depuis l'année 2002, le ministre des Finances accorde une véritable réduction d'impôt aux particuliers.

Voilà pour la version gouvernementale.

Pour les fiscalistes, il va sans dire que l'indexation des tables d'impôt des particuliers ne constitue absolument pas un cadeau fiscal de la part du ministre des Finances.

À preuve, nous avons demandé au fiscaliste Stéphane Leblanc, de la firme comptable Ernst & Young, de suivre l'évolution « salariale et fiscale » d'un contribuable québécois depuis l'année 2004, jusqu'à 2006.

L'hypothèse de travail retenu : un

célibataire sans personne à charge qui gagnait en 2004 un revenu d'emploi de 50 000 \$, lequel revenu a été indexé au cours des deux années suivantes au taux d'indexation des paliers d'imposition du gouvernement du Québec.

Des calculs effectués par M. Leblanc, il ressort notamment

**Pour les fiscalistes, il va sans dire que l'indexation des tables d'impôt des particuliers ne constitue absolument pas un cadeau fiscal de la part du ministre des Finances.**

que le célibataire en question se trouve systématiquement à devoir payer pendant les trois années le même pourcentage d'impôt québécois sur son revenu d'emploi, voire 14,1 %. Et pendant que le salaire augmente au rythme de l'inflation, l'impôt exigé par le gouvernement Charest augmente lui aussi au même rythme.

Mais le contribuable ne s'en trouve pas plus appauvri puisque son revenu net grimpe également au même rythme de ladite inflation.

Par contre, si le gouvernement Charest n'avait pas indexé les tables d'imposition des particuliers, notre contribuable célibataire

se serait retrouvé avec une facture d'impôt nettement supérieure à ces 14,1 %. Ce qui aurait diminué son revenu net, lui laissant ainsi moins d'argent dans les poches.

Si tel avait été le cas, le gouvernement Charest serait ainsi allé puiser dans les poches de ses contribuables un impôt additionnel de 1,2 milliard, lequel

montant correspond à la « réduction d'impôt » que le gouvernement Charest nous a consentie par l'entremise de l'indexation des tables d'imposition.

Pour être équitable envers les contribuables, il m'apparaît évident que les gouvernements se doivent d'indexer leurs tables d'imposition, tel que le fait actuellement le gouvernement Charest.

Cela étant dit, j'aimerais souligner que selon les données du ministère des Finances, le gouvernement du Québec prévoit encaisser lors de l'année financière 2007-08 quelque 2,4 milliards de plus d'impôt sur le revenu des particuliers qu'en 2003-04. Et du côté des taxes à la consommation, c'est un montant supplémentaire de 1,8 milliard qui garnira les coffres du gouvernement québécois.

Avec un tel supplément de recettes fiscales, le gouvernement peut bien se payer une petite indexation des tables d'impôt !

# Résoudre la quadrature du cercle

RUDY LE COURS

Québec parviendra cette année à équilibrer un budget d'un peu plus de 58,1 milliards grâce à un contrôle très serré de ses dépenses.

En fait, si l'enveloppe consacrée à la santé grimpe de 6,3 % et celle de l'éducation, des loisirs et des sports de 5,4 %, celle de tous les autres ministères diminue de 0,2 %.

Le résultat net de cet exercice de gestion stricte des dépenses réalisé par la présidente du Conseil du Trésor Monique-Jérôme Forget est une croissance de 3,9 % des dépenses de programmes qui s'élèvent encore à 50,9 milliards.

C'est moins rapide que la croissance de l'économie exprimée en dollars courants qui devrait atteindre 4,2 %, un chiffre réaliste selon les économistes du secteur privé. Le ratio des dépenses de programmes en proportion du PIB atteindra 17,6 % et sera descendu l'an prochain à son taux le plus bas en 35 ans, soit 17,5 %, grâce à la poigne de la ministre.

« Le gouvernement n'a pas le sens du marketing, affirme Clément Gignac, économiste en chef et stratège à la Financière Banque Nationale. Si j'avais été à sa place, j'aurais fait un communiqué avec un résultat pareil. » Flegmatique à l'anglaise, Douglas Porter de BMO Nesbitt Burns considère cet exploit comme un point saillant du budget de jeudi.

La hausse de 3,9 % inclut une tranche de 457 millions pour se conformer à un jugement qui oblige la ministre à régler l'équité salariale

entre hommes et femmes. La poussée des dépenses en santé et en éducation est en partie tributaire de ce règlement, qui représente une dépense extraordinaire. Sans elle, la croissance des débours aurait été contenue à 3,1 %, soit bien moins que celles d'Ottawa.

Le service de la dette augmente quant à lui de 356 millions ou 5,2 % pour atteindre 7,2 milliards.

**« Le moindre choc nous pousse dans le rouge. »**

Il devrait continuer de prendre du poids puisque la dette devrait augmenter jusqu'en 2015 avant de se stabiliser, selon les prévisions du ministère des Finances.

En choisissant pour sa part de porter de 500 à 1000 \$ la déduction sur les revenus d'un emploi, ce qui représente un manque à gagner de 288 millions, le ministre Michel Audet a restreint la marge de manœuvre du gouvernement. Il a aussi indexé les déductions fiscales.

« Le moindre choc nous pousse dans le rouge », rappelle François Dupuis, chef économiste adjoint et stratège au Mouvement Desjardins.

En fait toutes les mesures annoncées par M. Audet représentent un joli magot de plusieurs milliards.

Ainsi, à elle seule, la forêt à eu droit à 925 millions. Cette somme est toutefois étalée sur quatre ans. En outre, 425 millions viendront de garanties de prêts d'Investissements Québec. M. Audet provisionne seulement 10 millions pour de mauvai-

ses créances cette année.

Si on fait la somme de tout ce que les mesures annoncées représentent en dépenses additionnelles ou en revenus en moins, on en arrive à 290,3 millions. Telle est la marge de manœuvre. « C'est la dure réalité des finances publiques au Québec » juge Carlos Leitao stratège et économiste en chef chez Valeurs mobilières Banque Laurentienne. Cette année, les revenus viendront surtout des impôts sur les revenus et les biens (26,9 milliards, dont 17,3 des particuliers et 4,4 des sociétés), les taxes à la consommation (13,1 milliards), les sociétés d'État (4,8 milliards) et les transferts fédéraux (10,8 milliards, en hausse de 8,3 %). Québec se sent plus à l'aise que l'an dernier cependant alors qu'il se voyait face à un mur de plusieurs centaines de millions pour l'exercice 2006-2007. L'arrivée d'un transfert fédéral impromptu de 800 millions a changé la donne au point où la province prévoit maintenant équilibrer aussi le budget de 2007-2008, en comptant sur encore 350 millions de plus du nouveau gouvernement conservateur.

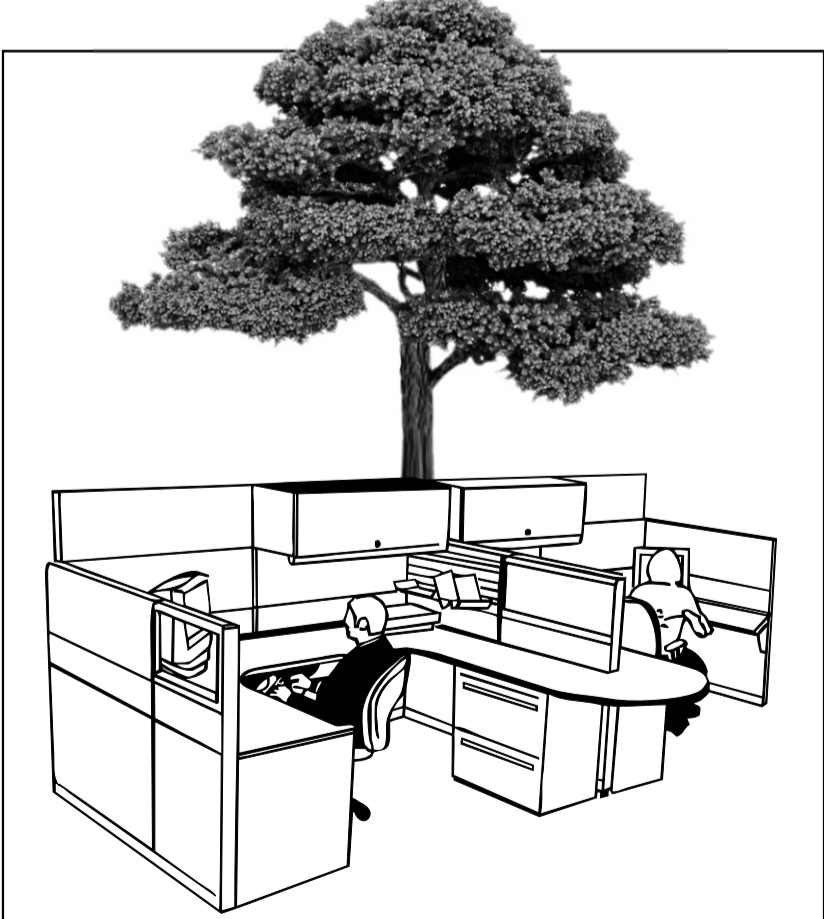
Le ministre Audet n'exclut pas d'obtenir davantage, en particulier dans le cadre de la péréquation dont la renégociation est en cours. Dans son discours, il a rappelé que le premier ministre Stephen Harper avait l'intention de conclure avec les provinces « une entente exhaustive à long terme afin de régler le déséquilibre fiscal ».

« C'est une ouverture encourageante », a indiqué le ministre.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES PC

La présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget, a limité la hausse des dépenses à 3,9 %, un résultat digne de mention selon les analystes.



**Ameublement de bureau**  
**Postes de travail recyclés**

Économisez...  
Mêmes produits  
Mêmes qualité  
Mêmes finis

1-877-937-1117 [www.reseaub.com](http://www.reseaub.com)

Teknion • Steelcase • Artopex • Boulevard • Etc.

## info impôt

CAPSULE n° 1

« Je possède une police privée d'assurance maladie et médicaments dont la prime annuelle est de 1 200 \$. Au cours de l'année 2005, j'ai dû déboursier 2 400 \$ pour l'achat de médicaments d'ordonnance, dont 80 % m'a été remboursé par mon assurance. En mai, j'ai changé mes lunettes, dépense exclue de ma protection d'assurance, au coût de 600 \$, dont 400 \$ pour les montures. En août, j'ai subi une chirurgie esthétique dont le coût est de 5 751,25 \$, taxes incluses. Je suis célibataire et mon revenu net en 2005 se chiffre à 80 000 \$; aurai-je droit à une réduction quelconque de mes impôts à l'égard de ces différents frais ? »

Dans votre situation, les frais médicaux ouvrent droit à un crédit d'impôt non remboursable tant au fédéral qu'au Québec. Il existe cependant des distinctions importantes entre les règles fédérales et celles du Québec concernant l'admissibilité des frais médicaux. Au fédéral, les frais médicaux doivent être réduits du moindre de 3 % du revenu net (2 400 \$) ou de 1 844 \$. Au Québec, seule la partie des frais qui excède 3 % du revenu net familial est admissible. La prime de 1 200 \$ payée pour obtenir la police d'assurance privée est admissible aux deux paliers de gouvernement, tout comme la portion non remboursée de 20 % des médicaments d'ordonnance (480 \$). Le coût des lunettes et les frais de la chirurgie sont admissibles au fédéral. En 2005, le gouvernement du Québec a resserré la liste des frais médicaux admissibles. Ainsi, les dépenses engagées après le 21 avril 2005, pour l'obtention de services médicaux, paramédicaux ou dentaires fournis à des fins purement esthétiques ne sont plus admissibles (voir le Guide IN-130 de Revenu Québec). De plus, la dépense admissible pour des montures de lunettes est limitée à 200 \$ par personne, par année.

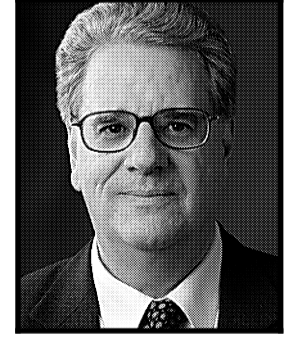
Aux fins de l'impôt fédéral, vous pourrez réclamer un crédit d'impôt non remboursable de 928,09 \$ (soit le montant total des frais 8 031,25 \$ moins la limite de 1 844 \$, multiplié par le taux du crédit de 15 %). Au Québec, aucun crédit ne peut être obtenu car les frais admissibles sont limités à 2 080 \$ après en avoir déduit la limite de 2 400 \$.

Pour d'autres conseils pratiques:  
[www.cga-quebec.org](http://www.cga-quebec.org)

**CGA**  
Ordre des CGA du Québec  
Votre expert-comptable

## MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

NOMINATION



M. Michel Lamoureux

Le président de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal, M. Réal Raymond, est heureux d'annoncer la nomination de M. Michel Lamoureux au nouveau poste de directeur général de la Fondation.

Avant de se joindre à la Fondation du Musée, M. Lamoureux occupait la fonction de président et chef de la direction de la Fondation de l'Université Laval à Québec. M. Lamoureux possède une solide expérience en philanthropie, en communications et en relations gouvernementales. En sa qualité de directeur général de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal, il assurera la planification et la mise en œuvre des campagnes de financement du Musée ainsi que la gestion des opérations de la Fondation.

M. Lamoureux est bachelier en arts visuels et en sciences sociales de l'Université d'Ottawa. Il a également étudié à l'École d'art et de design du Musée des beaux-arts de Montréal dans les années 1970.



# Lac-Mégantic accueille une usine de pièces de camions

ÉRIC CLÉMENT

La ville de Lac-Mégantic a été retenue par des investisseurs beaucerons et américains pour implanter une nouvelle usine d'assemblage de pièces de camions, un projet de 15 millions qui pourrait commencer ses activités en février 2007 et créer de 250 à 280 emplois.

« Nous étions en concurrence principalement avec les villes de Thetford Mines et Magog », explique la mairesse de Lac-Mégantic, Colette Roy-Laroche. La ville a été retenue, poursuit-elle, parce qu'elle disposait de la superficie demandée, soit 1 250 000 pieds carrés pour implanter l'usine.

« Le promoteur recherchait aussi

une voie ferrée à proximité et une desserte ferroviaire de l'usine, ce que nous avons dans notre parc industriel. De plus, nos infrastructures, égout, incendie et aqueduc, sont déjà prêtes et leur usine sera éloignée des zones résidentielles, ce qu'ils souhaitaient. »

L'entreprise, dont le chantier débutera en juin, bénéficiera aussi d'un crédit de taxes de 75 % pendant cinq ans. Les boîtes pour semi-remorques seront fabriquées avec du bois en provenance du Québec, de l'acier possiblement venant d'Alberta et pour les pièces de suspension Hendrikson, elles viendront des États-Unis, selon un des investisseurs, Stéphane Longchamps, qui sera PDG de la nouvelle entreprise qui

sera créée à Lac-Mégantic. Des plateformes en aluminium font aussi partie du projet.

Cette arrivée fera du bien à Lac-Mégantic, une cité de 6000 âmes qui a vu ces derniers mois fermer deux gros employeurs : Canadelle, qui embauchait 185 employés, surtout des couturières, et la scierie Mégaboïs de Shermag, en décembre.

La ville va travailler avec l'entreprise, le commissaire industriel, Emploi-Québec et une firme de ressources humaines pour recruter les employés.

« On pourra former des gens actuellement au chômage à Lac-Mégantic, mais il y aura une partie importante de recrutement à faire en provenance de

l'extérieur », explique la mairesse.

La deuxième phase du parc industriel de Lac-Mégantic contient actuellement un moulin à scie et une entreprise d'horticulture qui se sont installés l'an dernier. Avec la nouvelle entreprise, il y aura encore de la place pour accueillir d'autres entreprises, selon la mairesse. « Nous avons trois phases de développement pour notre parc industriel, dit M<sup>me</sup> Roy-Laroche. L'intérêt d'accueillir cette nouvelle entreprise, c'est que cela diversifie nos entreprises, car on avait surtout des entreprises dans le domaine du bois. »

COURRIEL  
 Pour joindre notre journaliste [eric.clement@lapresse.ca](mailto:eric.clement@lapresse.ca)

# Le lait, campagne publicitaire de l'année

FRANÇOIS PERREAULT  
 COLLABORATION SPÉCIALE

Les changements de plates-formes créatives sont parfois payants. C'est de toute évidence le cas pour la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) et son agence de pub, BBDO Montréal, qui ont remporté quatre Grands Prix, dont le principal, hier, lors de la première édition du concours Créa.

La FPLQ et BBDO ont ainsi obtenu le Grand Créa 2006 pour leur pub télévisée montrant des paires ou des duos auxquels il manque un élément : un vélo à une seule roue, une mariée abandonnée devant l'église, un cheval de course sans jockey, etc. Il s'agit de la cinquième vague d'exécutions tirées de la plate-forme créative « Un verre de lait, c'est bien mais deux, c'est mieux », lancée en 2002. Elle a remplacé les célèbres campagnes où la couleur blanche et les vieilles chansons francophones étaient en vedette. Elles avaient procuré à l'annonceur des sommets de popularité et de notoriété dans l'histoire de la pub au Québec.

L'opération « Deux, c'est mieux » a aussi raflé le premier prix dans les catégories « Campagne multimédia », « Publicité télé de plus de 30 secondes » et « Publicité cinéma ». Pour Gaëtan Namouric, directeur de création de l'agence Bleublancrouge et président du jury, cette campagne est hautement symbolique. « Elle montre à tous les créatifs qu'on peut recourir à autre chose qu'à une grosse blague pour concevoir une bonne pub. Avec ce choix, nous voulions saluer l'annonceur et son agence, qui ont opté pour une approche lyrique et poétique, même presque un peu triste. Cette orientation les a toutefois servis, car ils ont trouvé un registre différent de celui des autres campagnes. »

Au chapitre du nombre de prix gagnés, les agences BBDO (le lait, DaimlerChrysler, Larousse) et Diesel (Réno-Dépôt, Agence métropolitaine de transport, Red Bull, Plaisirs Gastronomiques, festival Arcadia), dominant, avec 25 trophées chacune.

Le lait accapare à lui seul 14 des 25 prix reçus par BBDO. Dans le cas de Diesel, elle est notamment honorée pour sa campagne humoristique pour Loto-Québec, où l'on invite les gens à se montrer particulièrement gentils avec les acheteurs de billets de 6/49.

Cette récolte couronne une excellente année pour l'entreprise, qui, en juin dernier, récoltait le premier Lion d'or québécois au Festival international de la publicité de Cannes en marketing direct, avec une campagne pour le fabricant de vélos Guru. L'an passé, Diesel avait raflé 11 des 70 Coqs au concours annuel de création du Publicité Club de Montréal.

Pour sa part, l'agence Bos (Jean Coutu, Vidéotron, MétéoMédia, Séries+) est repartie avec 24 trophées, dont 4 Grands Prix. Elle en a notamment reçu un pour une campagne télévisée d'Alimentation Couche-Tard. On y montre entre autres des souris qui chassent des morceaux de fromage et qui surfent sur des pièces de cheddar, annonçant ainsi la saveur Cheddar Tropical de la Sloche, un produit du détaillant destiné aux adolescents. Couche-Tard s'avère d'ailleurs l'annonceur avec le deuxième plus fort total de récompenses (6), derrière la FPLQ. Bos reçoit aussi le prix principal en radio, avec une publicité pour la Super 7 de Loto-Québec, où l'on sert d'un service téléphonique automatisé pour déposer dans son compte bancaire 12,5 millions de dollars.

Le concours Créa, organisé par les Éditions Infopresse, honore les meilleures créations publicitaires produites au Québec.

# Les profits de Mega Bloks bondissent

DONALD MCKENZIE  
 PRESSE CANADIENNE

Le fabricant de jouets Mega Bloks veut profiter de la popularité de films grand public comme *Pirates des Caraïbes 2* et *Da Vinci Code* afin d'augmenter ses revenus déjà importants.

Les revenus de l'entreprise montréalaise ont bondi à 407 millions \$US en 2005, alors qu'ils étaient de 234,6 millions \$US un an plus tôt, après l'acquisition de la compagnie américaine Rose Art, l'été dernier.

Le bénéfice annuel a augmenté de 57 %, à 39,6 millions \$US, soit 1,26 \$ par action diluée. Un an plus tôt, ce résultat était de 25,2 millions \$US, soit 86 cents par action.

Ces résultats n'ont pas satisfait les investisseurs, puisque le cours de l'action de Mega Bloks a reculé de 8,5 % à Toronto. Le titre a chuté à 26,99 \$ en baisse de 2,52 \$.

« Avec ces résultats, nous suivons le plan défini lors de l'intégration de Rose Art et Mega Bloks », a affirmé hier le chef de la direction, Marc Bertrand, lors

d'une conférence téléphonique.

Au quatrième trimestre de 2005, le bénéfice de Mega Bloks, qui est connue surtout pour ses gros blocs de construction en plastique, a atteint 20,9 millions \$US, soit 61 cents par action, tandis que ses revenus ont presque doublé, passant de 92,3 millions \$ à 175,9 millions \$.

Le directeur de l'exploitation de l'entreprise, Vic Bertrand, a affirmé que la compagnie estime qu'elle aurait du succès en vendant des jeux, casse-tête et autres produits dérivés de nouveaux films.

L'un de ces films est la très attendue suite de *Pirates des Caraïbes*, mettant en vedette l'acteur Johnny Depp. Le film doit sortir cet été.

M. Bertrand a aussi indiqué que Mega Bloks lancera d'autres casse-tête et jeux lorsque sortira le film *Da Vinci Code*.

Ce long métrage, qui met en vedette Tom Hanks, est une adaptation du roman de Dan

Brown. Selon Marc Bertrand, l'entreprise est en bonne position pour profiter d'occasions de croissance sur les marchés nord-américains et internationaux, notamment en Amérique du Sud, en Asie et au Royaume-Uni. « Nous avons amorcé de bonnes synergies et nous allons investir les économies ainsi réalisées afin d'augmenter la présence de nos marques à l'étranger », a-t-il dit, ajoutant qu'en Amérique du Nord, les ventes de jouets reposeront sur une solide gamme de produits Mega Bloks, ainsi que sur l'expansion des ensembles de construction aimantés, des jeux et des casse-tête.

Le 13 mars, Mega Bloks et Rose Art, une entreprise du secteur des arts et de l'artisanat, ont annoncé un regroupement de leurs activités au sein d'une seule entreprise. Plusieurs usines nord-américaines subiront des compressions ou seront fermées tandis que certaines des activités de fabrication seront transférées en Chine.

## ENTREPRISE À VENDRE ?

20 000

NOUS AVONS 15 000 ACHETEURS

**V**ous avez mis plusieurs années à développer votre entreprise. Quelle que soit la raison pour laquelle vous la vendez, vous désirez en tirer le maximum de valeur, le plus rapidement possible et cela en toute confidentialité. Connaissant une croissance fulgurante, Acquization.biz est devenu le plus important et le plus efficace réseau d'acheteurs et de vendeurs d'entreprises et de commerces.

**ACQUIZITION.BIZ FAIT LE BONHEUR DES VENDEURS... ET CE N'EST PAS NOUS QUI LE DISONS !**

« Notre Auberge du Lac Kénogami était à vendre depuis plus de 5 ans. Une semaine après la parution de l'annonce, nous avions déjà 5 prospects sérieux dont un de Californie! Le premier rencontré a acheté l'auberge. »

Gilles Godbout, CA

« J'ai vendu mon entreprise dans un délai de deux mois à partir de la première journée d'affichage sur Acquization.biz. J'ai reçu exactement 45 appels d'acheteurs pour ma franchise Subway. J'ai donc pu sélectionner l'acheteur idéal. »

Richard F. propriétaire Subway

**LA CONFIDENTIALITÉ SUR INTERNET, C'EST POSSIBLE !**

Vous contrôlez tout ce qui est affiché. Pas besoin de divulguer l'identité de l'entreprise; il suffit de faire valoir les points les plus importants concernant l'occasion qui se présente. De plus, notre système de communication sécurisé protège vos renseignements.

**EFFICACE ● ABORDABLE ● CONFIDENTIEL**

**POUR PARLER À UN CONSEILLER, COMPOSEZ MAINTENANT LE 1 866 499 0334**

**Acquization.biz**

Desjardins Centres financiers aux entreprises | BCF ASSOCIÉS ASSURÉS DE BREVETS ET MARQUES | Deloitte. Samson Bégin/Dubé & Touche | CA Comptables agréés du Québec | LAPRESSEAFFAIRES.COM

[www.acquization.biz](http://www.acquization.biz)

## Cours d'anglais à temps partiel

**Test de classement – Session printemps 2006**  
**Mardi 28 mars ou Mercredi 12 avril, à 19 h**

« Des cours intéressants et dynamiques... J'ai bénéficié d'un excellent environnement d'apprentissage. Une belle expérience! » – Ana K.

## Cours intensif d'anglais

**Printemps : 3 avril au 2 juin 2006**  
**Été : 19 juin au 18 août 2006**

« Les cours ont été pour moi une chance unique de développer des compétences linguistiques de haut niveau. J'ai aimé les sorties et activités de groupe qui m'ont permis d'interagir avec des locuteurs natifs. » – Isabelle R.

**Inscrivez-vous dès maintenant!**

[www.mcgill.ca/eflp](http://www.mcgill.ca/eflp)  
**(514) 398-1212**

**McGill**  
 Centre d'éducation permanente

# anti-cancer

**Les aliments anti-cancer UN CAHIER SPÉCIAL À LIRE SAMEDI PROCHAIN.**

**LA PRESSE**  
[cyberpresse.ca](http://cyberpresse.ca)

La Gaspésie dans le vent

# L'industrie de l'éolienne prend forme

La filière éolienne suscite un vent d'optimisme en Gaspésie. Après les coups durs encaissés ces dernières années dans la région, dont le fiasco financier de l'usine de pâtes et papier Gaspésia à Chandler, voilà que de petits signes de relance pointent, portés par l'industrie naissante du vent.

MICHEL LALIBERTÉ  
COLLABORATION SPÉCIALE

**GASPÉ** — Dans quelques jours, les premières pales géantes sortiront de l'usine LM Glasfiber installée depuis peu dans le parc industriel des Augustines, à Gaspé. Elles se grefferont aux centaines d'éoliennes qui seront érigées en Gaspésie d'ici 2011. Mine de rien, la venue de la société danoise entraîne la création de 188 emplois.

Jean Desrosiers est ravi par ce qu'il voit. Directeur général du TechnoCentre éolien Gaspésie-les Îles, il prédit un bel avenir pour la Gaspésie dans ce secteur. « Rappelez-vous, au début, c'était seulement les environnementalistes qui parlaient d'éoliennes. Maintenant, on voit vraiment que c'est quelque chose de vrai, que c'est palpable. Les entrepreneurs en parlent de plus en plus. On sent vraiment un momentum. »

Gaspé n'est pas la seule municipalité en Gaspésie à s'activer. Matane et Chandler sont aussi dans le coup. Depuis l'an dernier, Marmen Énergie a installé deux usines à Matane. On y fabrique des tours d'éoliennes dans l'une et on y fait l'assemblage de nacelles dans l'autre. Les deux usines emploient respectivement environ 160 et 30 travailleurs.

Énergie GDS, pour sa part, a opté pour Chandler. L'entreprise manufacture de petites éoliennes d'une capacité de 35 kilowatts. Celles-ci sont surtout destinées au marché africain, notamment pour l'électrification de villages éloignés. Pour l'heure, 17 personnes y bossent. Mais d'ici trois ou quatre ans, ce nombre pourrait monter à 50.

Il est de l'intention de l'entreprise-mère, Plastique Gagnon de St-Jean-Port-Joli, d'y déménager l'ensemble de ses activités liées à ses éoliennes (conception, marketing, ventes et administration).

« C'est une belle petite entreprise. On en prendrait plein comme ça ici », soutient le maire de Chandler, Claude Cyr. Préoccupé par la situation économique de sa ville, en raison du fiasco de la Gaspésia, M. Cyr multiplie les appels et les rencontres pour attirer chez lui des PME. « Depuis trop



PHOTO HENRI MICHAUD, LE SOLEIL ©  
Les premières pales géantes sortiront de l'usine LM Glasfiber dans les prochains jours. Elles se grefferont aux éoliennes qui seront érigées en Gaspésie d'ici 2011.

longtemps on a été une ville monoindustrielle. Il faut changer ça. »

Si Chandler rêve encore à une usine de pâtes et papier, elle prend toutefois les moyens pour diversifier son économie. Un parc industriel, par exemple, sera aménagé ce printemps. Et les anciennes installations de la Gaspésia, advenant qu'aucune papetière ne se pointe dans les prochaines semaines, seront transformées en condos industriels. « Nous avons un port de mer, une voie ferrée. C'est un bon l'endroit pour les PME », assure M. Cyr.

**Crédits d'impôt**

Le gouvernement québécois ne veut pas seulement des parcs éoliens. Il veut surtout que les composantes de ces machines des vents soient *Made in Gaspésie*. Et il prend les moyens pour y arriver en offrant une généreuse mesure d'incitation financière aux entreprises qui s'installent en Gaspésie : des crédits d'impôt de 40 % sur la progression des salaires.

« C'est la meilleure perche qui a été tendue à la région depuis longtemps. C'est un grand espoir pour nous », dit Jean Desrosiers, du TechnoCentre éolien. Des discussions sont par ailleurs en cours pour que la mesure s'étende au-delà de 2009. « On travaille là-dessus », a-t-il dit.

Québec ne fait pas que des cadeaux. Pour voir leurs soumissions retenues par Hydro-Québec, les promoteurs de parcs éoliens au Québec doivent garantir que

leurs éoliennes contiennent des pièces manufacturées en Gaspésie.

Les exigences en contenu gaspésien sont élevées. Pour la première année, il doit être de 40 %. Cette proportion monte à 50 % la seconde année et à 60 % la troisième.

La politique plaît à Sylvain Vachon. Pour le directeur du Groupe Collégia, un consortium de services de formation continue des cégeps de Gaspé et les Îles et de Matane, il ne fait aucun doute que d'autres usines s'implanteront dans la péninsule. « Elles n'auront pas le choix pour respecter le contenu des composantes », dit-il. D'ici là, l'établissement collégial se tient prêt. « Nous offrons nos services aux entreprises pour former leur main-d'oeuvre », signale M. Vachon.

Le Groupe Collégia est déjà à pied d'oeuvre chez LM Glasfiber. En collaboration avec Emploi Québec, l'organisme assiste l'entreprise dans la formation de ses employés pour le procédé de matériau composite nécessaire dans la fabrication des pales. « Nous essayons d'être à l'écoute des besoins des industries de la région », fait remarquer M. Vachon.

L'automne dernier, des dirigeants de Morentas, entreprise européenne spécialisée dans les engrenages d'éoliennes, ont visité le cégep de Gaspé et les Îles. Ils ont fait un saut aux ateliers d'usinage où les étudiants apprennent à fabriquer différentes pièces d'équipement, a expliqué le professeur Christian Babin. « S'ils

ont besoin de nous, on est prêts à les accueillir », a-t-il assuré.

**Pionnier de l'éolien**

Évangéliste Bourdages observe tout ce bourdonnement avec intérêt. Cet homme d'affaires, à vrai dire, est un peu le pionnier de l'industrie dans ce coin de la province. Son entreprise de construction et de génie-conseil, Groupe Omega, analyse le comportement du vent depuis 1996, donc bien avant l'engouement soudain des Québécois pour l'énergie produite par Éole, dieu des vents. « À l'époque, aucune compagnie ne consacrait de temps à ça. Nous l'avons fait la première fois pour faire plaisir à un client », raconte cet ingénieux fils de la Gaspésie.

Flairant le filon, M. Bourdages a diversifié l'offre de sa boîte. Aujourd'hui, elle fabrique ses propres tours. Celles-ci, placées en montagne ou près des côtes, analysent la vitesse et la force du vent ainsi que les taux d'humidité. Tout ça par télémétrie.

Les données prélevées permettent de conclure de manière précise si les gisements de vent — c'est bien le terme employé par les experts — sont suffisants pour produire de l'électricité.

Le succès des tours du Groupe Omega est sans conteste ; elles sont vendues partout en Amérique. En l'espace de cinq ans, la boîte est passée de 25 à 50 employés. Forte de ses succès, l'entreprise de génie-conseil entreprendra cette année la construction d'une nouvelle usi-

ne. Elle sera érigée à Gaspé. « Ça nous coûte de 10 à 15 % de plus de les fabriquer ici, à cause du transport. Mais on veut investir ici », explique d'un regard convaincant M. Bourdages.

**LE MARCHÉ AMÉRICAIN RELUQUÉ**

La construction de parcs éoliens démarre à peine au Québec que les promoteurs de l'éolien en Gaspésie regardent déjà ailleurs. Le marché américain les intéresse vivement. Selon Jean Desrosiers, directeur du TechnoCentre éolien, des parcs éoliens produisant au total 15 900 mégawatts pourraient voir le jour dans les cinq prochaines années chez nos voisins du Sud.

Les autres provinces réalisent aussi tout le potentiel énergétique du vent, constate M. Desrosiers. Elles pourraient en produire jusqu'à 5000 mégawatts d'ici 2010.

Les experts s'entendent pour évaluer que chaque mégawatt nécessite des investissements de 1,6 million à 1,75 million de dollars. Par ailleurs, chaque tranche de 10 mégawatts entraîne la création d'un emploi à temps plein pour la maintenance des équipements. M. Desrosiers estime que les besoins en énergie éolienne en Amérique du Nord pourraient se traduire par 1000 emplois en Gaspésie seulement. L'objectif est à moitié atteint : près de 500 Gaspésiens travaillent déjà dans l'industrie.

# Les techniciens en forte demande

La filière éolienne en Gaspésie n'est pas seulement l'apanage de l'entreprise privée. Le cégep de la Gaspésie et des Îles et le cégep de Matane aussi se sont joints à l'aventure. Les deux établissements collégiaux offrent depuis deux ans une formation en maintenance d'éoliennes.

Ce programme, unique en Amérique du Nord, remporte un franc succès. L'an dernier, lorsque la première cohorte de 17 élèves a obtenu son diplôme (attestation d'études collégiales), GE Wind Énergie, la filiale éolienne de la

multinationale GE, s'est empressée d'en embaucher une dizaine.

« Ils travaillent dans l'Ouest canadien et aux États-Unis », signale Christian Babin, responsable du programme. « Ils vont prendre de l'expérience puis plusieurs vont revenir pour la mise en route des parcs éoliens en Gaspésie et ailleurs au Québec. »

Les salaires des techniciens varient de 18 \$ à 25 \$ de l'heure. Une très bonne rémunération pour la région, souligne M. Babin.

Cette formation vous intéresse ? Attention ! Ce type d'em-

ploi n'est pas pour tout le monde. Les élèves doivent être en forme, ne pas avoir le vertige et être capables de travailler dans des conditions climatiques difficiles (froid, pluie, neige et verglas).

Pour s'assurer que les candidats ont le profil de l'emploi, les responsables du programme ont pensé à tout.

Ils ont fait installer une grande échelle en aluminium derrière le pavillon principal du cégep. Elle se dresse sur les cinq étages du bâtiment.

« C'est pour voir si les élèves ont le vertige », explique M. Babin.

« On les fait monter et redescendre cinq fois. C'est l'équivalent de se rendre dans la nacelle d'une éolienne. On voit tout de suite s'ils ont la forme physique pour le faire. »

L'emploi comporte aussi ses avantages, évidemment. « Tu travailles en pleine nature et tu n'as pas de patron à côté de toi », lance Christian Babin, satisfait de sa boutade. La formation gagne en popularité. Même

à l'extérieur des murs de l'établissement. D'autres cégeps s'y intéressent, dont celui de Chicoutimi.

L'entreprise privée communique également des demandes aux responsables du programme. GE Wind Énergie aimerait que la formation soit offerte en anglais.

Des discussions ont commencé pour étudier les possibilités, a indiqué M. Babin, notamment une forme d'aide financière de la part de la multinationale.

Verra-t-on un jour des jeunes du Canada anglais et des États-Unis étudier à Gaspé ?

« C'est ce vers quoi on s'en va », répond avec assurance Christian Babin.

Michel Laliberté, collaboration spéciale

# La grogne des grands centres

Les entreprises applaudissent habituellement quand un gouvernement leur accorde des avantages financiers. Elles jubilent moins, toutefois, lorsqu'une région dite de ressources — et qui en arrache économiquement — obtient des mesures fiscales spéciales pour l'aider à développer chez elle une industrie particulière.

C'est ce qui se produit en Gaspésie. L'aide de Québec se traduit par des crédits d'impôt consentis aux entreprises qui s'y installent pour produire des composantes d'éoliennes. Les mêmes avantages sont consentis aux compagnies qui ouvrent des usines liées au secteur de l'aluminium au Saguenay Lac-Saint-Jean. Le Bas-Saint-Laurent, la Mauricie, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec pro-

fitent aussi d'avantages fiscaux.

Mais voilà : cette politique gouvernementale, mise en branle en 2001 par le gouvernement péquiste, est de plus en plus décriée par des industriels installés dans des régions mieux pourvues au plan économique. Leurs dirigeants critiquent cette approche de favoritisme, plaidant qu'elle les désavantage, les réalités du marché étant déformées par ces avantages fiscaux. Les opposés de ces mesures d'aide aux régions-ressources ont exercé beaucoup de pression sur le ministre des Finances, Michel Audet, pour qu'il les élimine. Leur lobby n'a cependant pas produit les effets recherchés. Le budget déposé jeudi par le ministre Audet n'a pas changé cette politique d'un iota. M.L.

# Autres appels d'offre à venir

MICHEL LALIBERTÉ  
COLLABORATION SPÉCIALE

Hydro-Québec a lancé deux appels d'offres pour l'achat d'énergie provenant d'éoliennes. Le premier, de 1000 mégawatts, lancé en mars 2003, était réservé à des projets destinés à s'implanter dans la région de la Gaspésie - les Îles et dans la MRC de Matane. Les premiers parcs éoliens entre-

ront en service en décembre prochain.

La société d'État est revenue à la charge l'an dernier avec un second appel d'offres, de 2000 mégawatts celui-là.

Les futurs parcs éoliens peuvent être construits n'importe où dans la province.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 17 avril 2007.

La date de livraison des premiers 300 mégawatts est pré-

vue pour le 1<sup>er</sup> décembre 2009. Au 1<sup>er</sup> décembre 2013, tous les parcs éoliens devront être en service.

Quelle est la production annuelle d'une éolienne ? Voici un comparable : une éolienne de 1,5 mégawatt, comme on en retrouve à Murdochville, équivaut à la consommation annuelle moyenne de près de 300 clients résidentiels, selon des données de la division distribution d'Hydro-Québec.

LA PRESSE AFFAIRES

# Alcatel et Lucent veulent une fusion «entre égaux»

ARIELLE VERLEY  
AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — L'équipementier français en télécommunications Alcatel et son concurrent américain Lucent Technologies vont tenter une nouvelle fois de s'unir pour créer un leader mondial des équipements télécoms, capable de répondre aux concentrations en cours chez les opérateurs.

Les deux sociétés ont annoncé hier dans un bref communiqué qu'elles avaient engagé des négociations en vue d'une fusion «entre égaux», ajoutant sans plus de détails que l'opération, si elle avait lieu, se ferait au prix du marché.

Selon l'institut spécialisé IDATE, ce mariage franco-américain donnerait naissance à un numéro deux des équipements de réseaux pour le téléphone et l'Internet, presque ex-aequo avec le premier mondial, l'américain Cisco Systems.

Additionnées, les capitalisations boursières des deux groupes atteindraient plus de 30 milliards de dollars américains, dont près de 20 milliards pour le groupe français et un peu moins de 13 milliards pour l'équipementier américain.

Une précédente tentative de fusion avait eu lieu en 2001, mais avait échoué sur la valorisation de Lucent, dont les pertes dans les mois qui ont suivi se sont révélées gigantesques.

Ce n'est qu'au prix d'un régime draconien que Lucent a pu survivre

à cette crise et afficher aujourd'hui une rentabilité. Alcatel a dû lui aussi procéder à une cure rigoureuse, ce qui lui permet de renouer avec les profits.

**Contexte différent**

De source proche du dossier, on indique que le projet n'est pas identique à celui envisagé en 2001 : «en 2001, nous étions encore dans l'euphorie de la bulle Internet. Les temps ne sont plus les mêmes. Le contexte est différent, aussi le projet de fusion ne peut être exactement le même», a-t-on ajouté de même source.

Ce projet intervient alors que le secteur des télécommunications américain est en pleine consolidation, surtout du côté des opérateurs.

L'opérateur historique américain AT&T, qui a fusionné avec l'opérateur de télécoms, SBC et a annoncé ce mois-ci le rachat de BellSouth pour 67 milliards de dollars, est en train de reprendre la taille de mastodonte qu'il avait avant son démantèlement en 1984.

Par ailleurs l'opérateur de télécoms Verizon a aussi fusionné avec MCI, l'ex-WorldCom spécialisé dans les services de téléphonie fixe aux entreprises.

Tous ces mouvements avaient relancé les spéculations sur un nécessaire rapprochement entre équipementiers pour contrer la nouvelle force de frappe des opérateurs.

Une précédente vague de fusions-

acquisitions avait déjà eu lieu fin 2005, le suédois Ericsson rachetant le britannique Marconi et l'américain Cisco Systems mettant la main sur Scientific Atlanta.

Pour Julien Salanave, chef de projet à l'IDATE, ce nouveau mariage serait donc une accélération de la concentration du secteur. Mais dans le cas d'Alcatel et Lucent, il «n'aurait de logique industrielle qu'à travers des synergies de coûts et des restructurations», a-t-il souligné.

Alcatel et Lucent ont des secteurs d'activités très proches, étant tous les deux équipementiers en télécoms aussi bien fixe que mobile.

La principale différence entre les deux groupes est que le français est également présent dans les satellites.

Autre intérêt d'un rapprochement, l'américain est surtout présent sur son marché national tandis que le groupe français a étendu sa couverture sur les marchés européens et asiatiques. Selon le *Wall Street Journal*, Patricia Russo, PDG de Lucent, pourrait prendre la direction opérationnelle du nouvel ensemble.

D'après des analystes interrogés, la fusion entre les deux groupes écarterait le scénario régulièrement évoqué d'un rapprochement entre Alcatel et le groupe d'électronique de défense Thales.

Hier, à New York, le titre de Lucent a pris 8,5 % ou 24 cents à 3,06 \$US alors que celui d'Alcatel a gagné 1,6 % à Paris, 13,05 euros.



IMM-06-001

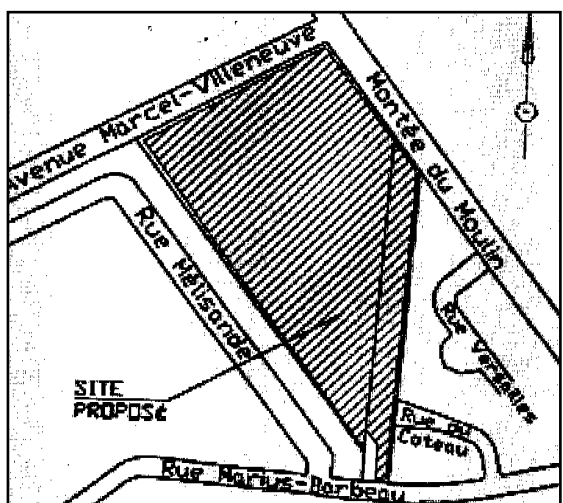
**APPEL DE PROPOSITIONS**

pour 14 h 00  
heure locale

le mercredi 3 mai 2006

**IMMEUBLE À VENDRE**

Terrain vacant situé à l'interseption de la montée du Moulin et de l'avenue Marcel-Villeneuve, dans le quartier St-François, à Laval.



Lots 1 613 669 et 3 093 405, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval, d'une superficie de 69 963 mètres carrés.

**MISE À PRIX : 400 000 \$**

Un dépôt représentant 10 % du montant offert, remboursable à certaines conditions, doit accompagner l'offre. Le règlement doit être effectué par mandat ou par chèque visé tiré sur une banque à charte canadienne ou une caisse populaire, fait à l'ordre d'Hydro-Québec.

Les conditions du présent appel de propositions sont stipulées dans un document qui peut être obtenu moyennant le paiement d'une somme de 50,00 \$ toutes taxes incluses. Ce montant est non remboursable. Ce document peut être consulté sur place du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 00 à 16 h 00, à l'endroit suivant :

**HYDRO-QUÉBEC**  
Bureau de réception des soumissions  
800, boulevard de Maisonneuve Est, 2<sup>e</sup> étage  
Bureau 2007  
Montréal (Québec)  
H2L 4M8

Pour renseignements relatifs à la vente de documents :  
(514) 840-4903 ou 1-800-324-1759

Seules les personnes ayant obtenu le document d'appel de propositions directement d'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

Hydro Québec se réserve le droit de rejeter l'une ou l'ensemble des soumissions reçues.



**APPELS D'OFFRES**

La Ville de Montréal, arrondissement de LaSalle requiert des soumissions pour:

**PLANTATION DE VÉGÉTAUX, PHASE II DANS L'ARRONDISSEMENT DE LASALLE, CONTRAT A.P.06-1180, SOUMISSION 109462.**

Date d'ouverture: 11 avril 2006  
Dépôt pour obtention des plans et devis: 55 \$ (chèque certifié seulement)  
T.P.S. et T.V.Q incluses (non remboursable)  
Dépôt de soumission: 10% de la soumission  
Pour informations, veuillez contacter monsieur Claude Bertrand au (514) 367-6773.

**LOCATION HORAIRE TRAVAUX D'ARBORICULTURE, SOUMISSION 109391.**

Date d'ouverture: 11 avril 2006  
Dépôt pour obtention des plans et devis: 55 \$ (chèque certifié seulement)  
T.P.S. et T.V.Q incluses (non remboursable)  
Dépôt de soumission: 10% de la soumission  
Pour informations, veuillez contacter monsieur Martin Léger au (514) 367-6756 ou monsieur Claude Paquin au (514) 367-6710.

**TONTE DE GAZON (1 AN OU 3 ANS), CONTRAT G.06-1179, SOUMISSION 109398.**

Date d'ouverture: 11 avril 2006  
Dépôt pour obtention des plans et devis: 55 \$ (chèque certifié seulement)  
T.P.S. et T.V.Q incluses (non remboursable)  
Dépôt de soumission: 10% de la soumission de la 1<sup>re</sup> année  
Pour informations, veuillez contacter monsieur Martin Léger au (514) 367-6756 ou monsieur Claude Paquin au (514) 367-6710.

**FOURNITURE ET INSTALLATION D'ABRIBUS DANS L'ARRONDISSEMENT DE LASALLE, CONTRAT A.B.06-1169, SOUMISSION 109605**

Date d'ouverture: 11 avril 2006  
Dépôt pour obtention des plans et devis: 55 \$ (chèque certifié seulement)  
T.P.S. et T.V.Q incluses (non remboursable)  
Dépôt de soumission: 10% de la soumission  
Pour informations, veuillez contacter monsieur France Pelletier au (514) 367-6774.

N.B. Les soumissionnaires pour ce contrat (A.B.06-1169) devront aussi se procurer le cahier des charges générales **TRAVAUX DE VOIRIE, ÉDITION 1995**, ouvrage de référence permanent pour ces dits travaux à la réception des Ateliers municipaux, au coût de 60 \$ chacun (chèque certifié seulement - T.P.S. et T.V.Q. incluse).

**TRAVAUX DE VOIRIE POUR LA DÉMOLITION ET LA CONSTRUCTION D'ÉGOUT, D'AQUEDUC, DE TROTTOIRS ET DE PAVAGE SUR LA 66<sup>e</sup> AVENUE, ENTRE LE BOULEVARD LASALLE ET LA RUE BEYRIES, CONTRAT E.A.06-1166, SOUMISSION 109622**

Date d'ouverture: 11 avril 2006  
Dépôt pour obtention des plans et devis: 55 \$ (chèque certifié seulement)  
T.P.S. et T.V.Q incluses (non remboursable)  
Dépôt de soumission: 10% de la soumission  
Pour informations, veuillez contacter monsieur Louis Beaulieu au (514) 367-6778 ou madame Christianne Cyrenne au (514) 367-6760.

N.B. Les soumissionnaires pour ce contrat (E.A.06-1166) devront aussi se procurer le cahier des charges générales **TRAVAUX DE VOIRIE, ÉDITION 1995**, ouvrage de référence permanent pour ces dits travaux à la réception des Ateliers municipaux, au coût de 60 \$ chacun (chèque certifié seulement - T.P.S. et T.V.Q. incluses).

**LE DEVIS GÉNÉRAL S.N.Q. 1809-300-2004** est exigé au contrat. L'entrepreneur devra se le procurer chez les Publications du Québec.

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres numéros 109462, 109391, 109398, 109605 et 109622 à compter du lundi 27 mars 2006 en s'adressant aux **Ateliers municipaux de LaSalle**, 7277, rue Cordner, LaSalle (Québec) H8N 2J7, du lundi au jeudi de 8 h à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h et le vendredi de 8 h à 11 h 45.

Les soumissions devront être retournées au service des ressources matérielles, 7277, rue Cordner, LaSalle (Québec) H8N 2J7, AVANT 10 h 30 le 11 avril 2006.

L'ouverture des soumissions se fera le 11 avril 2006 à 10 h 30 aux Ateliers municipaux, 7277, rue Cordner, LaSalle (Québec) H8N 2J7.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

La Ville de Montréal, arrondissement de LaSalle ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les ou les soumissionnaires.

Services administratifs  
Ressources financières et matérielles

# Nortel dopé par le projet

AGENCE FRANCE-PRESSE

L'action de l'équipementier en télécommunications canadien Nortel était dopée hier en Bourse par l'annonce du projet de rapprochement Alcatel-Lucent, qui vient relancer les spéculations sur une possible offre d'achat sur le canadien.

Le titre de Nortel a pris 15 cents ou 4,6 % hier à la Bourse de Toronto, à 3,42 \$ sur un fort volume de transactions.

«Ericsson, Nokia, Siemens, Motorola ou Cisco pourraient tous être intéressés par une offre sur

Nortel», mais parmi eux Ericsson semble le candidat «le plus probable», a indiqué Paul Howbold, analyste chez Desjardins Securities à Toronto.

Une éventuelle offre sur Nortel est cependant «improbable» avant fin avril, alors que le groupe doit présenter ses résultats pour 2005, a-t-il estimé dans une note.

«De plus nous croyons que le PDG Mike Zafirovski (ancien numéro 2 de Motorola passé l'automne dernier chez Nortel) préférera d'abord remettre l'entreprise sur pied avant de la vendre à un

concurrent, de façon à obtenir un meilleur prix», a-t-il ajouté.

Nortel a annoncé il y a deux semaines qu'il devait à nouveau recalculer ses résultats 2003, 2004 et 2005, certains revenus pour ces années ayant été exagérés par l'ancienne direction qui anticipait sur des commandes à venir.

Nortel avait été plongé en 2004 dans un scandale financier après avoir reconnu que ses résultats depuis 2000 n'étaient pas «fiabables» en raison de malversations dont avaient profité plusieurs ex-cadres.



AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES  
SOUMISSIONS

**LOTO QUÉBEC**

**Appel d'offres**

La seule façon pour les entrepreneurs et les fournisseurs intéressés de consulter tous les avis d'appels d'offres publics en cours pour Loto-Québec et ses filiales, est de visiter les sites Internet suivants :

[www.loto-quebec.com](http://www.loto-quebec.com)  
ou  
[www.seao.ca](http://www.seao.ca)

**Parc Jean-Drapeau Appel d'offres**

**Biosphère de l'île Sainte-Hélène Phase 2 - Protection des aciers structuraux**

La Société du parc Jean-Drapeau désire obtenir des soumissions pour la protection des aciers structuraux au bâtiment de la Biosphère située à l'île Sainte-Hélène. Les soumissionnaires devront soumettre leurs prix pour l'organisation de chantier ainsi que pour les travaux de réfection de béton, de ciment, de protection de garde-corps d'un escalier d'issue, de protection de semelles de poutres d'acier, de protection de béton à l'intrados de la dalle et de l'application d'une membrane imperméabilisante sur une surface de béton.

Visite des lieux facultative : Mardi 4 avril à 14 h à la Biosphère l'île Sainte-Hélène (entrée principale)

Les plans et devis pourront être obtenus à compter du **lundi 27 mars 2006**, de 9 h à 16 h, en s'adressant à la Société du parc Jean-Drapeau, pavillon du Canada, 1, circuit Gilles-Villeneuve, île Notre-Dame, Montréal, via le pont de la Concorde, moyennant un montant **non remboursable de 25 \$, taxes incluses**, en argent comptant ou sous forme de chèque visé à l'ordre de la Société du parc Jean-Drapeau.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées à la Société du parc Jean-Drapeau, pavillon du Canada, 1, circuit Gilles-Villeneuve, Montréal (Québec) H3C 1A9, seront reçues jusqu'à 11 h, le **mardi 11 avril 2006**. Les enveloppes seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

La Société du parc Jean-Drapeau ne s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les ou les soumissionnaires.

Le directeur général,  
Marcel Caron

**LAPRESSEAFFAIRES.COM**

Abonnez-vous au site de nouvelles financières et économiques le plus consulté au Québec... **C'EST GRATUIT**

**ENCANS**

**VENTE D'ENTREPRISE EN OPERATION**

**GROLEAU** LE MAÎTRE-FABRICANT

Bois Franc Groleau Inc  
631, Rue Notre-Dame  
St-Thècle (Québec)

Maynards est mandaté pour vendre une Usine de transformation:

- Bois de Plancher
- Une Scierie
- Des Séchoirs

Projet CLÉS EN MAIN avec main d'œuvre qualifiée disponible à tout acquéreur potentiel

Usine de planchers de bois franc : 50,273 SQF  
Séchoirs à bois : 8,610 SQF  
Usine de sciage : 15,187 SQF  
Entrepôt : 9,718 SQF  
Bureau & Garage : 6,947 SQF

Sur Rendez-vous Seulement  
Contactez M. Louis Tremblay au (514) 835-1900  
ou par E-mail au : [Ltremblay@maynards.com](mailto:Ltremblay@maynards.com)  
Dossier traite en toute confidentialité

Vente effectuée par **Maynards** 191 René-Lévesque Est, Suite A102, Montréal QC H2T 1S2  
Tel (514) 495-2888 Fax (514) 279-3788  
[www.maynards.com](http://www.maynards.com)

**ENCAN PUBLIC**

**GSS MFG. CORP.**  
ANCIENNEMENT JANCEE SCREW PRODUCTS

MISE AUX ENCHÈRES DE CENTRE D'USINAGE ET DE BROCHAGE D'UNE VALEUR DE PLUSIEURS MILLIONS DE DOLLARS, MODÈLES RÉCENTS DE HAUTE PRÉCISION COMPRENANT DES AUTOMATES CNC SWISS ET MULTIBROCHES, DES TOURS MULTI-AXES CNC ET DES MACHINES CNC HYDROMAT

**MARDI 28 MARS 2006 - 10 H 00 A.M.**  
3857 Nashua Dr., Mississauga, Ontario, Canada

**INSPECTION : LUNDI 27 MARS, DE 9 H À 16 H**

MACHINES À VIS CNC SWISS : (5) STAR 2000; (5) CITIZEN 1984-1988  
(8) WICKMAN A 6 BROCHES, DE 1 PO À 3 1/4 PO • (14) ACME-GRIDLEY A 6 BROCHES, DE 9/16 PO À 2 PO •  
TOURS MULTI-AXES CNC : INDEX 2000 A 8 AXES • INDEX 2000 A 6 AXES • INDEX 2000 MULTI-AXES •  
MUYANO 1985 MULTI-AXES AVEC SOUS-BROCHES •  
TRANSFERT TOURNANT : (2) HYDROMAT 2000 • (3) HYDROMAT 1988-1993 •  
MACHINES À VIS MULTIBROCHES : (7) DAVENPORT SURDIMENSIONNÉE "3/4" AVEC SOURDINE •  
(8) WICKMAN A 6 BROCHES, DE 1 PO À 3 1/4 PO • (14) ACME-GRIDLEY A 6 BROCHES, DE 9/16 PO À 2 PO •  
EMBARREURS HYDRAULIQUES • MACHINES À BROCHER • SYSTÈME DE TRAITEMENT DES COPEAUX •  
OUTILLAGES PLANES ET SANS CENTRES • TOURS D'OUTILLAGES • FRAISEUSES • SCIES À RUBAN •  
CUTIFFEUSES • INSPECTION • MATÉRIEL ROULANT • SYSTÈME DE FILTRATION D'AIR • MEZZANINE ET PLUS !

**LES ENCHANTEURS & LIQUIDATEURS**  
**M.G. MARTIN** TÉL. : (514) 344-4456  
TEL. : (514) 344-6203  
COURRIEL : [info@mgmartin.com](mailto:info@mgmartin.com)

# Chaos à l'assemblée Mount Real

## Près de 1000 investisseurs en colère réclament leur argent

FRANCIS VAILLES

Après deux heures d'assemblée, la question est enfin venue : « où est notre argent, M. Matteo ? » À peine nerveux, le chef de la direction de Mount Real, Lino Matteo, a pris le micro et a répondu candidement aux questions des investisseurs en colère.

« L'argent a été canalisé vers les contrats d'abonnement aux magazines. Ce que j'ai entendu de Jean Robillard (l'administrateur nommé par le gouvernement), c'est de la fantaisie », a dit Lino Matteo, niant ainsi l'essentiel des allégations du syndic de faillite.

Lino Matteo devait absolument être présent à cette assemblée des créanciers, sans quoi il risquait l'emprisonnement. Ses réponses n'ont toutefois pas permis au millier d'investisseurs présent de comprendre ce qui est arrivé avec leur argent. Certains n'avaient pas encore saisi que l'organisation est en faillite.

Des gens ordinaires, francophones, anglophones et allophones, ont souvent investi les économies d'une vie dans cette entreprise, soupçonnée de fraude. Les montants des investisseurs vont de 25 000 \$ à 2,7 millions de dollars. Globalement, 1600 investisseurs réclament maintenant 140,9 millions de dollars, a indiqué le syndic Jean Robillard.

Habile communicateur, s'excusant de ne parler qu'en anglais, Lino Matteo a soutenu que les investisseurs auraient récupéré leur argent si l'organisation n'avait pas été saisie par le gouvernement. « En poursuivant les activités, il y a encore beaucoup de valeur à tirer de la base de clients de l'entreprise », a dit l'homme d'affaire.

Avant la période de questions, le syndic Jean Robillard, qui est également l'administrateur nommé par le ministre des Finances, a ex-

pliqué que l'organisation était ni plus ni moins qu'une coquille vide.

Lorsque Jean Robillard a pris le contrôle de l'organisation, le 9 novembre, il a tenté de poursuivre les activités. Mais Lino Matteo lui a alors dit être incapable de réaliser plus de 45 000 \$ de revenus par mois, même si les états financiers publics de l'entreprise font état de 4 millions par mois en 2004. Jean Robillard dit avoir eu très peu de collaboration des dirigeants.

« Ce sont des faussetés, a dit M. Matteo. Il y avait encore plein d'activités dans l'entreprise. »

« Vous devez comprendre que nous sommes en désaccord total », a répliqué Jean Robillard aux investisseurs. Ce dernier a indiqué qu'une enquête de la GRC débute bientôt. Un recours collectif est également en préparation par l'avocat Yves Lauzon, celui-là même qui intenta un recours collectif dans l'affaire Norbourg.

L'avocat Gerald Apostolatos, qui représente le plus important investisseur (2,7 millions), a posé des questions cinglantes à Lino Matteo. « Avez-vous transféré de l'argent offshore pour votre bénéfice ? Avez-vous payé des commissions secrètes aux représentants ? Votre organisation est-elle l'équivalent d'un Ponzi Scheme ? » Lino Matteo a nié les affirmations l'une après l'autre.

De nombreux investisseurs se sont succédés aux micros. Certains ont mis en doute la crédibilité de Jean Robillard, insinuant que la mise en faillite de l'organisation lui profitait, en termes d'honoraires. Au bout du compte, l'homme et sa firme Raymond Chabot ont finalement eu l'adhésion des investisseurs pour demeurer le syndic.

Vers 17h toutefois, dans une salle dégarnie, les inspecteurs proposés

pour récupérer l'argent de la faillite n'avaient toujours pas été élus. L'assemblée devait choisir cinq personnes sur les neuf proposés. Quatre d'entre eux avaient été suggérés par l'avocat Daniel Des Aulniers, embauché par d'ex-représentants de iForum, représentants qui ont aussi investi dans Mount Real.

« Combien de temps ça va prendre pour ravoir notre argent ? », a demandé une vieille dame découvrage à Jean Robillard, en début d'après-midi.

« Je comprends très bien votre désarroi, mais je ne sais pas. Ça risque de prendre plusieurs mois avant de savoir combien nous pourrions récupérer. Soyez assuré que nous ferons le plus d'efforts possibles », a répondu M. Robillard. Selon divers observateurs, il s'agit probablement de la plus longue assemblée des créanciers jamais tenue. Et la plus houleuse, également. Le président d'assemblée, Gilles Normand Lavallée, était totalement débordé, incapable de diriger l'assemblée. « Ferme ta yeule, cri..., c'est mon tour de parler », lui a même crié un investisseur.



Le chef de la direction de Mount Real, Lino Matteo, a pris le micro et a répondu candidement aux questions des investisseurs en colère.

PHOTO ARMAND TROTTIER. LA PRESSE ©

## L'AMF suspend une ancienne d'iForum

PRESSE CANADIENNE

L'Autorité des marchés financiers (AMF) poursuit son investigation dans le dossier Mount Real et suspend la représentante Carole Dorion.

L'AMF suspend l'inscription de M<sup>me</sup> Dorion pour toutes les disciplines où elle était inscrite en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers.

Jusqu'au 15 décembre 2005, Carole Dorion agissait à titre de représentante en épargne collective auprès de Services financiers iForum. Depuis, elle est représentante en épargne collective auprès de Services d'investissement Quadrus, a précisé l'AMF dans un communiqué hier.

L'Autorité lui reproche entre autres d'avoir communiqué avec certains investisseurs pour ten-

ter de leur faire signer un document sous-entendant que l'AMF avait exercé des pressions sur eux, afin qu'ils déposent une plainte contre elle.

L'AMF soutient également que M<sup>me</sup> Dorion s'est ingérée de façon abusive dans le processus d'enquête et qu'elle a nuï à l'avancement du dossier Mount Real et des autres sociétés visées par l'enquête et ce au détriment des investisseurs concernés.



## LA PRESSE D'AILLEURS

RÉAL PELLETIER

# Le voyage d'une aciérie vers la Chine

Comment expliquer la percée chinoise dans les affaires du monde contemporain ? Une multitude de diplomates, d'universitaires et de journalistes ont, avec des fortunes variées, tenté d'expliquer le phénomène à leurs auditoires. James Kynge, un ex-chef de bureau à Pékin du *Financial Times*, de Londres, le fait avec un remarquable sens de la pédagogie dans un livre qui vient de paraître, *China Shakes the World: the Rise of a Hungry Nation* (La Chine secoue le monde : la montée d'un peuple affamé). Le *FT* a présenté des extraits de ce document dans sa dernière édition dominicale.

Le journaliste raconte qu'il est débarqué en Chine il y a quelques années pour dire à ses lecteurs en quoi le monde extérieur était en train de transformer la Chine. Pour se rendre compte, en cours de route, qu'il devait plutôt raconter aux gens en quoi la Chine est en train de transformer le monde.

### Une affaire de puits

Il a essayé de repérer, dans sa rétrospective, une date charnière qui a transformé son mandat. Il en a repéré une : fin d'année 2003 et début de 2004. Vers la mi-février, il a décelé à propos de la

Chine, ce qu'on pourrait baptiser un fait divers économique : on a alors assisté un peu partout au vol de couvercles de puits. Un bon matin, une ville s'éveillait pour constater, ahurie par le danger que cela représentait, que des couvercles de puits avaient disparu dans ses rues.

Cela a d'abord commencé chez un voisin intime, Taiwan, pour se poursuivre en Mongolie et au Kirgizstan. Le mouvement s'est répandu : plus de 150 de ces couvercles ont disparu en un mois à Chicago. Plus d'une centaine ont subi le même sort en Écosse. Des villes comme Montréal, Gloucester et Kuala Lumpur se sont aussi fait piquer des couvercles de puits. Ces couvercles, en acier épais, étaient fragmentés pour ensuite être expédiés à des fonderies chinoises. La Chine avait un urgent besoin d'acier.

Le journaliste James Kynge ne s'est pas arrêté au caractère tragico-loufoque de ce fait divers : il a remonté la filière de l'érection, à l'embouchure du fleuve Yangzi, d'une importante aciérie chinoise, reconstruite de toutes pièces à partir des vestiges d'une aciérie allemande de la ThyssenKrupp à Dortmund, dans la Ruhr. Cette aciérie, devenue non concurrentielle, s'était éteinte d'elle-même.

Les Chinois l'ont rachetée à prix de faveur, l'ont démontée pièce par pièce pour ensuite la remonter à l'embouchure du Yangzi.

### Le sens d'un déménagement

Le journaliste a assisté et au démantèlement et à la reconstruction de l'aciérie. Les Allemands de la Ruhr en pleuraient, eux qui ont fabriqué de l'acier dans cette région pendant près de 200 ans.

## On parle beaucoup ici de l'impact de l'économie chinoise sur l'Amérique du Nord, mais il s'exerce aussi puissamment sur l'Europe.

De l'acier qui a été coulé sous formes de fusils, de chars, d'obus et de bâtiments de guerre dans les temps forts que furent 1870, 1914 et 1939. Jusqu'à 10 000 ouvriers y travaillaient par moments.

Pourquoi l'aciériste chinois Shen Wenrong s'est-il intéressé aux ruines de Dortmund ? Il l'explique à James Kynge : « J'avais besoin d'un cheval capable de courir vite et peu avide d'avoine », dit-il. Il n'a payé que 24 millions de dollars américains pour l'usine ; son démantèlement (avec 1000 ouvriers chi-

nois) et son transport ont coûté 12 millions ; la reconstruction et le terrain ont coûté 1,2 milliard. Shen Wenrong estime qu'il a obtenu cette aciérie à 60 % de ce que lui aurait coûté un nouveau modèle. Et en retouchant l'usine allemande, il pouvait accroître sa productivité de trois millions de tonnes par an. Et Shen Wenrong savait une chose que les Allemands ne savaient pas : que le

## On parle beaucoup ici de l'impact de l'économie chinoise sur l'Amérique du Nord, mais il s'exerce aussi puissamment sur l'Europe.

prix de l'acier devait s'accroître rapidement dans les années suivantes étant donnée la force de la demande en Chine.

Les Allemands ne perdent pas tout dans ce genre de contrat : l'acier produit sur les rives du Yangzi servira notamment à l'assemblage de Volkswagens à son usine de Shanghai, tout près... Mais ces emplois de Volkswagen à Shanghai échappent aussi à la population allemande.

### Le rapport Europe-Chine

On parle beaucoup ici de l'impact de l'économie chinoise sur

l'Amérique du Nord, mais il s'exerce aussi puissamment sur l'Europe. À 450 millions de clients, le marché européen intéresse autant la Chine que les 300 millions du marché américain, rappelle le journaliste Thomas Fuller, de l'*International Herald Tribune*. Les Chinois achètent beaucoup d'obligations américaines mais 20 % de leur portefeuille étranger est maintenant européen.

Des spécialistes croient que l'Europe est en train de devenir un contrepoids de l'influence américaine.

Le *New York Times* en veut pour preuve qu'Airbus est sur le point d'en venir à une entente pour établir une

chaîne de montage du moyen courrier A320 dans une ville de Chine encore indéterminée.

De quoi faire mal aux ouvriers monteurs d'Europe, mais de quoi enrichir l'argumentaire du président chinois qui participera à un sommet avec le président des États-Unis en avril.

Dans la chronique de jeudi dernier, un lapsus m'a fait parler d'un projet d'amalgame des sociétés françaises Électricité de France et Suez ; il aurait fallu lire *Gaz de France*. Mes excuses aux lecteurs.

**Offrez-vous un cadeau inoubliable : développez votre charisme !**

**Atelier de Communication Pratique pour tous**  
**SAVOIR S'EXPRIMER**  
**RIRE ET FAIRE RIRE**  
**CONVAINCRE ET VENDRE**

Méthode innovante en 9 étapes, inspirée du théâtre, éprouvée depuis 20 ans

Augmenter sa confiance en soi

- Développer sa mémoire
- Contrôler son émotionnel dans l'action
- Découvrir ces qualités qui font de soi un être unique
- Explorer les potentialités du cerveau
- Améliorer son influence personnelle
- Obtenir le changement

Assistez à une démonstration (publique et gratuite)  
 Au choix : de 12 h à 13 h ou de 19 h à 20 h le mardi 28 mars 2006  
 Édifice Bon Pasteur, 100, rue Sherbrooke Est, 3<sup>e</sup> étage

Ateliers de soir pour tous  
 Ateliers sur mesure pour entreprises

CAST - Carole Meyer Formation inc.  
 RÉSERVEZ : (514) 356-2232 ou www.cmformation.com

# PACCAR investit dans la formation

PRESSE CANADIENNE

SAINTE-THÉRESE – Un montant de 3,8 millions est investi chez PACCAR, le constructeur de camions de Sainte-Thérèse, au nord de Montréal, pour la formation de personnel en prévision d'une hausse de la production d'ici 2008.

L'investissement, dont une partie, 1,13 million, provient du gouvernement du Québec, vient en appui à la création de plus de 600 nouveaux emplois qui résulteront de la hausse anticipée de la production.

L'entreprise comptera ainsi 1800 employés à la suite de son nouveau programme de formation.

Ce nouveau programme s'inscrit dans le

cadre d'un projet plus vaste mené par l'entreprise et évalué à plus de 10 millions qui vise à soutenir l'accroissement de la production par des investissements en ergonomie des postes de travail, en technologies de l'information, en équipements de manutention et en contrôle de la qualité.

PACCAR du Canada assemble des camions sur mesure de marques Kenworth et Peterbilt.

L'entreprise emploie 1160 travailleurs et sa production quotidienne s'élève à près de 70 camions.

Elle a repris la production de camions en 1999, après quatre ans de fermeture dans la foulée d'un conflit de travail de neuf mois.

LA PRESSE AFFAIRES

INVESTIR

En tout temps, consultez les cotes boursières en direct sur lapresseaffaires.com

LPA 50

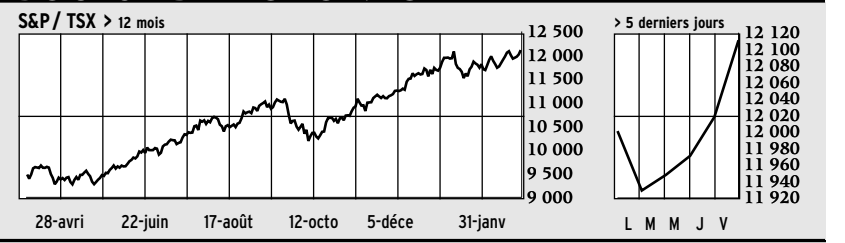
La Presse Affaires présente une sélection de 50 titres qui suscitent un grand intérêt chez les lecteurs

Table of 50 stock tickers with columns for closing price, change, volume, and 52-week high/low.

Table of 50 stock tickers with columns for closing price, change, volume, and 52-week high/low.

Indique un titre qui a gagné ou perdu 1% et plus de sa valeur par rapport à la fermeture de la séance précédente. / Caractère gras : Indique une société dont l'action a atteint un haut ou un bas de 52 semaines en cours de séance. / IQ 30 : Le crochet (✓) dans cette colonne identifie les titres qui font partie de l'indice Québec 30.

BOURSE DE TORONTO



Market summary table for Toronto Stock Exchange including indices, gains, and losses.

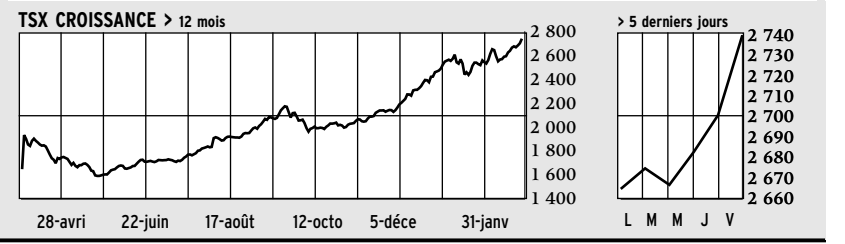
Table of sub-indices (Sous-indices) for various sectors like Services financiers, Matériaux de base, etc.

Table of Canadian indices (Autres indices canadiens) including S&P/TSX 60 and DJ Can. Titans.

Table of top 10 most active stocks (Les 10 plus actifs) with volume and price changes.

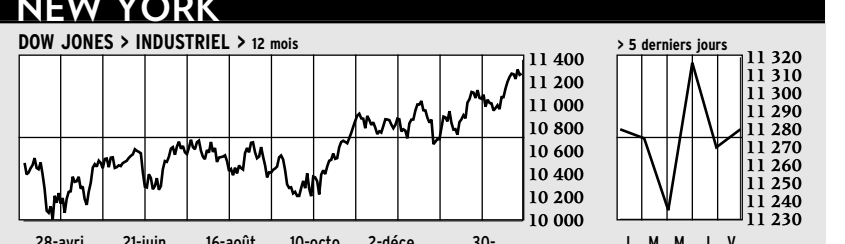
Table of top 10 gainers (Titres gagnants en %) and top 10 losers (Titres perdants en %).

BOURSE DE CROISSANCE TSX



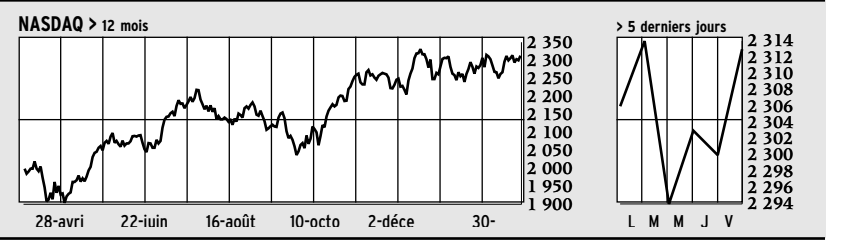
Market summary table for TSX Croissance including indices, gains, and losses.

NEW YORK



Market summary table for New York Stock Exchange including indices, gains, and losses.

NASDAQ



Market summary table for NASDAQ including indices, gains, and losses.

TSX CROISSANCE LES QUÉBÉCOISES

Large table listing 100 Quebec-based companies with columns for closing price, change, volume, and 52-week high/low.

ÉTATS-UNIS LES 100 GÉANTS

Large table listing 100 major US companies with columns for closing price, change, volume, and 52-week high/low.

Liste des 100 sociétés inscrites sur les marchés américains ayant la plus forte valeur boursière. La liste est révisée à chaque trimestre. / MM\$ : Milliards de dollars US

TOURNOI

Main financial table with columns for Volume, ch. 52 sem, and Société. Includes various stock listings and market data.

HP2 Enduro advertisement featuring a motorcycle image and text: 'Le printemps est arrivé! N'attendez plus pour passer chez Moto internationale.' Includes contact information for Moto Internationale.

BMW F650GS 2006 advertisement with the headline 'A partir de 193\$/mois\*\*'. Includes details about financing, taxes, and preparation, along with contact information for BMW of Montreal.

LA PRESSE AFFAIRES

# Mazda vend moins... mais roule plus en Bourse

## BLOOMBERG FIN DE SÉANCE

Mazda, quatrième constructeur d'automobiles japonais, accusé du retard depuis des décennies sur Toyota, Honda et Nissan au chapitre des ventes. Mais à la Bourse, il bat ses trois concurrents.

Deux nouveaux modèles de VUS, le CX-7 et le CX-9, que Mazda a l'intention de lancer a incité les investisseurs à faire grimper le titre de Mazda ce mois-ci à un sommet de près de sept ans. La compagnie de Hiroshima, dont le tiers appartient à Ford Motor, a indiqué qu'elle pourrait présenter des bénéfices records pour la deuxième année de suite, le mois prochain.

« La croissance des bénéfices va finalement surpasser celle des autres constructeurs, ce qui va attirer les investisseurs cette année et l'an prochain », estime Hiroyoshi Nakagawa, un gestionnaire de patrimoine chez Société Général Asset Management, à Tokyo. Cette

firme gère des actifs de 18 milliards de dollars américains, y compris des actions de Mazda. « Les espoirs suscités par les nouveaux modèles poussent également le titre à la hausse », ajoutent-il.

**Fort gain**  
L'action de Mazda s'est appréciée de 30 % cette année, plus fort gain parmi les 60 membres du sous-indice Équipements de transport Topix. Le titre de Toyota a gagné 3,8 % en 2006, contre 7,3 % pour celui de Honda et 17 % pour l'action de Nissan.

Le mois dernier, huit analystes parmi un groupe de 18 ont revu à la hausse leur recommandation ou leurs estimations touchant le titre de Mazda après que la compagnie eut relevé sa prévision de bénéfices pour les 12 mois qui se termineront le 31 mars prochain.

Mazda, qui construit la voiture sport RX-8, prévoit un bénéfice d'exploitation record de 118 milliards de yens (1 milliard de dollars américains) pour le présent exercice se terminant le 31 mars

prochain, un bond de 42 % sur l'année précédente.

Le constructeur japonais prévoit hausser ses ventes aux États-Unis de 16 % à 300 000 véhicules.

Il reste beaucoup de place à l'amélioration pour Mazda aux États-Unis.

L'an dernier, ses parts de marché se limitait à seulement 1,5 %. Pour leur part, Toyota, Honda et Nissan ont augmenté leurs parts de marché combinées à 28,2 %, un record, comparativement à 26,2 % en 2004.

« Nous souhaitons obtenir une croissance plus positive en Amérique du Nord », soulignait en janvier dernier John Parker, vice-président de Mazda.

Dans les années 70 et au début des années 80, Mazda réalisait aux États-Unis des ventes annuelles à peu près équivalentes à celles de Toyota, premier constructeur d'automobiles du Japon.

L'an dernier toutefois, les 2,26 millions de véhicules vendus par Toyota aux États-Unis ont fait paraître bien peu nombreuses les

258 339 voitures écoulées par Mazda sur ce marché.

Dans un rapport publié le mois dernier, Koji Endo, analyste de Credit Suisse à Tokyo, estimait que le bénéfice d'exploitation du prochain exercice de Mazda augmentera probablement de 5,9 % à 125 milliards de yens. M. Endo a fait passer de 600 yens à 700 yens le prix de l'action de Mazda sur un horizon de 12 mois.

Mais les analystes ne sont pas tous optimistes quant aux perspectives de gains de l'action de Mazda. Ainsi, la progression du titre pourrait être limitée du fait que la croissance des bénéfices tient davantage au yen plus faible et à la réduction des coûts qu'aux ventes de véhicules, avance Tatsuo Yoshida, de Merrill Lynch (Japon).

Au cours du trimestre terminé le 31 décembre dernier, les ventes de Mazda à ses concessionnaires ont baissé de 1,1 % à 277 000 véhicules.

Mais la baisse du yen a haussé la valeur des ventes réalisées aux États-Unis.

« Par conséquent, nous ne sommes pas exagérément optimistes quant à la viabilité de la tendance à la hausse » du titre de Mazda, écrivait M. Yoshida dans un rapport du 10 février dernier.

Les modèles Mazda6, une berline, et Mazda3, une voiture à hayon, prennent de l'âge, soulignait l'analyste.

# Autre sommet à Toronto

## REVUE BOURSIÈRE

PRESSE CANADIENNE

La Bourse de Toronto a atteint un nouveau record à la clôture, hier, grâce à la vigueur des secteurs de l'énergie, des technologies ainsi que des services financiers.

L'indice S&P/TSX a progressé de 93,23 points pour terminer la

séance à 12 111,14, effaçant ainsi l'ancien record de 12 085,65 atteint le 16 mars. Pour l'ensemble de la semaine, le principal indice boursier au pays enregistre un gain de 110,41 points.

Les investisseurs ont également observé avec intérêt l'évolution du cours de l'action de la chaîne de restaurants Tim Hortons, qui, à sa première journée de transactions à la Bourse, a généré le plus fort volume de transactions. Alors que le prix d'émission

avait été fixé jeudi soir à 27,00 \$ l'action, les transactions sur le titre de Tim Hortons ont débuté vendredi à 36,21 \$ à la Bourse de Toronto. Le cours de l'action a ensuite atteint un sommet de 37,99 \$ avant de chuter et de clôturer à 33,10 \$, au terme d'une séance où 17,5 millions d'actions ont été échangées.

Le sous-indice des technologies à la Bourse de Toronto a progressé de 1,3 %, grâce notamment à l'appréciation de 15 cents de l'action de Nortel Networks, qui a clôturé à 3,42 \$. Nortel a profité de l'engouement pour les équipementiers de télécommuni-

cations résultant de l'annonce de négociations avec l'américaine Lucent et la française Alcatel en vue d'une fusion.

L'indice de la Bourse de croissance TSX a pour sa part progressé de 38,57 points, à 2739,56. Le dollar canadien a reculé de 0,24 cent US, terminant ainsi la semaine à 85,88 cents US. À la Bourse de New York, l'indice Dow Jones des principales valeurs industrielles a enregistré un gain de 9,68 points, à 11 279,97. Le Nasdaq a gagné 12,67 points, à 2312,82, et le S&P 500 a progressé de 1,28 point, à 1302,95.

# BOURSE DE TORONTO

Suite de la page 11

Société	Volume (100) Ferm.	ch. 52 sem. Net Haut Bas	Société	Volume (100) Ferm.	ch. 52 sem. Net Haut Bas	Société	Volume (100) Ferm.	ch. 52 sem. Net Haut Bas	Société	Volume (100) Ferm.	ch. 52 sem. Net Haut Bas			
PRT For (PRT.UN)	0.90	47 10.23 -0.13 11.57	9.08	Sleep C (Z.UN)	1.35	35 24.73 -0.15 25.01	16.61	Years Ir (YI.UN)	1.60	35 20.83 -0.03 21.55	19.70			
Pthindr (PAZ.UN)	1.20	21 15.60 -0.10 16.40	12.48	SNP Cap (SNP.PR)	1.50	14 24.97	25.99	24.69	Yellow Pgs (YLO.UN)	1.03	4138 16.51 +0.08 17.20	12.56		
Pr Eay (PTF.UN)	2.40	2736 24.54 +0.51 24.54	16.25	SNP Cap (SNP.PR)	1.50	14 24.97	25.99	24.69	Yield Adv (YOL.UN)	0.70	458 9.35 -0.10 10.00	8.17		
Rainmkr (RWK.UN)	0.48	18 3.38	3.99	2.25	SNP H (SNH.PR)	1.00	13 25.64 +0.29 26.29	24.50	Yieldplus (YPL.UN)	0.96	208 13.26 +0.06 13.39	9.30		
Raimerc (RAI.UN)	0.12	16 8.32 -0.13 8.60	7.20	Somerset (SOM.UN)	1.50	729 9.06 -0.06 10.24	7.51	Zarcon (ZAR.UN)	2.16	41 29.75 -0.10 34.99	20.75			
Rbc tr (RYT.NF)	150	1122 -0.30 11.77	107.1	Splyt F (SPLM.UN)	571	1.11 +0.06	4.47	0.83	ACE Aviation (ACENT.A)	2	97.00 +0.50 105.4	90.99		
Rbc trt (RYT.NF)	530	110.4 -0.24 11.66	108.0	Spirita Inco (SPI.UN)	1.06	884 5.49 -0.26 14.25	5.00	Advanta (AVN.DB)	136.0	+1.32 146.2	104.7			
Resolve Busine	1594	9.17 -0.22 9.75	9.15	Staphanos (STN.UN)	0.10	39 7.27 -0.08 9.69	9.35	Advanta (AVN.DB)	111.1	-0.16 120.0	100.1			
Retrom (RRR.UN)	0.84	1572 9.45 -0.01 10.38	7.13	Sterling (SRU.UN)	1.07	304 11.34 -0.19 11.34	7.90	Advanta (AVN.DB)	108.0	+0.29 115.7	98.21			
Retrom (RRR.UN)	0.84	434 8.75 -0.06 9.55	9.11	Stone Total (SGT.UN)	0.75	222 7.90 -0.10 9.98	7.02	Alamos Gld (AGL.DB)	192.2	-2.90 195.1	97.50			
Richards (RRJ.UN)	1.12	413 8.20 -0.24 11.80	7.50	Stonham (SGO.UN)	1.50	61 24.20 -0.20 28.25	16.00	Alexis Nihon (AN.DB)	104.0	105.0	98.25			
RioCan (REI.UN)	1.29	1554 23.30 -0.13 23.36	16.75	Strata Inco (STW.UN)	1.68	27 18.63 -0.07 19.15	13.65	Algonquin (APG.DB)	2	104.7 +0.25 109.5	100.2			
RioCan (REI.UN)	1.02	2132 4.49 -0.05 4.79	3.50	Strategic (STR.UN)	2.07	452 12.90 -0.12 14.98	11.34	Baylex Engr (BTE.DB)	1	139.0 +1.50 139.3	99.50			
Rogers C (RSJ.UN)	0.80	75 10.83 -0.10 14.25	11.38	Summit (SMU.UN)	1.57	688 26.17 -0.19 26.25	17.00	BlackRock Db	10	103.7 +0.75 105.0	100.0			
Rompin (RSP.UN)	0.80	75 10.83 -0.10 14.25	11.38	Sun Top (SGO.UN)	0.90	43 8.90 -0.08 10.00	7.50	Bonavisita (BNP.DB)	127.5	+0.04 137.2	102.0			
Royal Bk (RYN.TC)	1	13.50 -0.15 14.45	10.16	Sun LiCap (SLEM)	10	111.3 -0.17 116.5	106.0	Calloway (CWI.DB)	155.0	-0.58 158.1	102.0			
Royal Bk (RYN.TC)	55	10.40 -0.03 10.43	9.10	Sunrise (SRZ.UN)	0.87	852 12.72 -0.15 14.10	10.30	Caneco (CCO.DB)	376.6	+3.55 421.1	215.1			
Royal Bk (RYN.TC)	100	10.15	10.45	9.60	Superior (SPR.UN)	2.22	2809 17.75 -0.10 33.00	17.12	Canam (CANM.DB)	166.1	+6.22 166.1	108.0		
Royal Bk (RYN.TC)	250	10.22 -0.02 10.25	9.25	Sustainable (SUS.UN)	0.90	43 8.90 -0.08 10.00	7.50	Canetic 11 Db	210.2	+4.92 215.0	160.0			
Royal Bk (RYN.TC)	23	9.60	9.65	8.50	TerraVest (TVR.UN)	1.38	355 11.75	14.76	9.13	Canetic 9.4 Db	148.0	153.0	137.0	
Royal Bk (RYN.TC)	445	10.82 -0.02 10.95	9.75	Tgs Nrh (NAR.UN)	0.57	507 8.60	8.80	6.51	Cdn hotel (HOT.DB)	130.0	-0.12 132.5	102.3		
Royal Bk (RYN.TC)	8	11.85 -0.05 11.95	10.10	The Brick (BRK.UN)	1.20	448 8.19 -0.01 14.25	7.66	Cdn hotel (HOT.DB)	108.2	+0.25 108.7	96.00			
Royal Bk (RYN.TC)	4	11.05	11.05	9.50	The Data G (DGI.UN)	1.15	131 10.26 -0.13 12.50	10.50	Cineplex 6% DB	3	101.0 -0.75 105.0	96.00		
Royal Host (RYH.UN)	0.48	114 6.58 +0.03 6.31	5.25	Thunder (THY.UN)	1.80	919 10.25 -0.05 13.97	10.20	Clean Pwr (CLEP)	91.75	-0.05 103.5	75.50			
Royal Host (RYH.UN)	1.15	2712 15.50 -0.15 14.50	10.31	Timor (TMO.UN)	0.30	927 19.10 -0.45 29.00	15.20	Clean Pwr (CLEP)	91.75	-0.05 103.5	75.50			
Sakoni Div (SDF.UN)	0.79	10 11.56 -0.06 12.28	10.25	Top 10 Cdn (TCT.UN)	1.22	216 15.80 -0.20 17.27	14.10	Clearwater (CRW.DB)	100.4	102.0	95.00			
Scotiabank (SBI.UN)	0.70	40 10.05 -0.05 10.65	7.10	Top 10 Spltr (TST.UN)	0.45	13 11.80 -0.15 13.00	10.80	Clublink (LNK.DB)	113.2	-0.26 114.4	101.0			
Scotiabank (SBI.UN)	1.08	312 12.58 -0.58 14.05	10.25	Total Energy (TOT.UN)	1.02	214 16.50 -0.26 19.30	8.30	Cominar (CUP.DB)	1	110.5 -0.50 110.5	99.00			
Scotiabank (SBI.UN)	1.20	54 15.35 -0.05 16.00	10.94	Trans (TRN.UN)	0.25	92 19.52 -0.01 21.15	19.35	Countrywide	2	99.50 -0.05 97.00	86.12			
Scotiabank (SBI.UN)	1.41	221 17.82 -0.01 19.00	12.53	Triax (TRX.UN)	1.38	1627 9.61 -0.13 13.89	8.60	Dundee (DDB)	99.50	101.0	93.00			
Scotiabank (SBI.UN)	0.82	209 10.70 -0.15 11.80	8.20	Triax (TRX.UN)	1.38	1627 9.61 -0.13 13.89	8.60	Esprit Engr (ESE.DB)	104.0	-0.95 113.7	100.5			
Scotiabank (SBI.UN)	0.85	88 9.50 -0.14 9.90	8.75	Trustco (TRF.UN)	1.59	679 19.20 -0.10 19.85	13.01	F Chicago (FCEA)	3	131.1 -1.90 159.0	119.2			
Second Cup (SCU.UN)	1.00	672 10.71 -0.01 11.85	8.40	True Energy (TUJ.UN)	2.88	2084 15.70 +0.28 23.92	12.99	First Capital	2	102.0	105.0	96.00		
Sei 50 IT (SDEJL)	0.94	49 13.39 -0.21 13.58	10.05	UBS Global (GATLUN)	0.95	99 9.92 -0.02 10.70	8.95	Frontera Coppe	96.10	96.10	93.00			
Sei 50 IT (SDEJL)	0.96	324 14.00	11.54	UBS Total (UTR.UN)	0.50	6 9.11 -0.11 10.70	8.27	Frontier Cpr	96.00	-0.20 100.0	85.00			
Sei 50 IT (SDEJL)	0.96	324 14.00	11.54	UE Water (UWJLUN)	0.96	697 15.05 -0.10 15.25	10.15	Harvest 6 (HTE.DB)	91.50	+0.10 126.5	102.9			
Sentry BC (SIT.UN)	0.72	202 10.10 -0.12 21.75	20.25	Vault Engr (VNG.UN)	1.08	115 12.70 -0.20 13.49	9.54	Harvest 6 (HTE.DB)	3	102.6 -0.06 104.0	101.5			
Sentry C (SCL.UN)	0.80	202 9.60 -0.07 10.50	7.51	Vector Engr (VEE.UN)	1.08	115 12.70 -0.20 13.49	9.54	Harvest 6 (HTE.DB)	99.99	+0.74 97.4	89.00			
Sentry D (SDJLUN)	0.60	389 24.73 -0.43 30.39	19.60	Vermilion (VETLUN)	2.04	1048 22.55 -0.05 33.27	20.14	IPC US Reit (IUR.DB)	103.0	-2.99 109.2	95.00			
Sentry FIDAC (SSF.UN)	0.44	33 7.75 -0.07 9.96	6.70	Versacid (VCE.UN)	1.00	266 8.76 -0.04 9.19	7.51	IPC US Reit (IUR.DB)	105.0	+1.99 108.0	96.00			
Sentry G (SGT.UN)	2.44	145 12.75 -0.34 14.25	9.21	Vicwest (VIC.UN)	1.89	43 17.50 -0.15 18.50	9.90	Keyera (KEY.DB)	185.0	-0.21 202.2	115.0			
Sentry Scl (MGS.UN)	0.60	166 5.77	10.55	7.02	Voxcom (VOX.UN)	1.10	161 9.95	10.75	6.55	KIK Acqui (KCC.DB)	97.50	+1.00 106.0	0.01	
Sequoia Oil (SOEJL)	1.92	625 18.65 -0.19 21.70	12.65	Wajax (WJL.UN)	3.00	172 35.90 -0.43 35.90	17.40	Weststar (WTE.UN)	1.60	1058 11.27 -0.03 14.84	1048.0			
Ser's (SRJ.UN)	0.90	844 10.72 -0.07 11.70	8.55	WesCar (WSC.UN)	1.23	62 15.00	15.50	9.95	XSCargo (XSCUN)	1.23	62 15.00	15.50	9.95	
Sik Pulp (SPL.UN)	3.00	389 24.73 -0.43 30.39	19.60	WesStar (WTE.UN)	1.60	1058 11.27 -0.03 14.84	1048.0	6.55	XSCargo (XSCUN)	1.23	62 15.00	15.50	9.95	
Sinclair (SIN.UN)	1.20	88 9.80	10.00	7.05	XSCargo (XSCUN)	1.23	62 15.00	15.50	9.95	XSCargo (XSCUN)	1.23	62 15.00	15.50	9.95
Sixty Spl (SIX.UN)	0.50	9 17.88 -0.07 18.88	16.40											
Skyline (SIA.UN)	2.00	55 8.65 -0.10 10.00	9.02											
Skyline (SIA.UN)	0.70	348 10.60 -0.10 10.90	9.00											
Skyline (SIA.UN)	2.25	42 22.09 -0.15 24.85	21.31											
Skyline (SIA.UN)	1.81	2 29.25 -0.75 31.00	27.07											

## LE MARCHÉ OBLIGATAIRE

CANADA	Année dernière	Semaine dernière	Cette dernière semaine
Taux d'escompte	2,75	4,00	4,00
Taux préférentiel	4,25	5,50	5,50
Fonds à un jour	2,50	3,75	3,75
Bons du trésor (3 mois)	2,57	3,70	3,78
Bons du trésor (1 an)	2,73	3,79	3,89
Obligations (3 ans)	3,42	3,88	3,90
Obligations (5 ans)	3,90	4,03	4,04
Obligations (10 ans)	4,45	4,14	4,14
Obligations (30 ans)	4,83	4,18	4,16

## QUÉBEC